

Le Printemps de Bourges intègre C2G

La filiale de Morgane Production et du *Télégramme*, déjà propriétaire des Francofolies, a racheté le festival à Daniel Colling. **PAGE 3**



Vers un changement de direction à l'ONDA

Après 19 ans à la tête de l'ONDA, Fabien Jannelle partira en juin, laissant son successeur recruter un directeur adjoint. **PAGE 4**

Intermittence : les sénateurs veulent relever le seuil

Le groupe sénatorial propose d'augmenter le nombre d'heures de référence, sur douze mois. **PAGE 5**

L'affaire Dieudonné questionne la neutralité des Zénith. **PAGE 3**

BIMENSUELLE
N°331
10 janvier 2014

La lettre du spectacle

L'INFORMATION DES PROFESSIONNELS DU SPECTACLE VIVANT

BIS 2014 : la profession réunie pour reprendre l'initiative

Les Biennales Internationales du Spectacle interviennent au moment où les relations entre politiques et professionnels de la culture entrent dans une nouvelle phase.

Avec dix ans d'ancienneté, le rendez-vous des Biennales Internationales du Spectacle s'est forgé une histoire. Chaque édition a laissé le souvenir d'une ambiance particulière : revendicative en 2006 face au ministre Renaud Donnedieu de Vabres, hésitante en 2008 à l'approche des Entretiens de Valois, alarmée en 2010 quand la crise était sur toutes les lèvres, impatiente en 2012 avec les visites de François Hollande et Jean-Marc Ayrault. En 2014, l'espoir d'un élan culturel porté par le nouveau pouvoir s'est dilué dans les réalités budgétaires. L'illusion d'un État protecteur s'étant dissipée, les professionnels vont revenir aux BIS en sachant que l'enjeu est de nouer de nouvelles alliances, à l'heure où l'État et les collectivités territoriales se présentent comme des partenaires, plus que comme des tutelles. Réflexion, réseautage, découverte de techniques et de services nouveaux... Ce foisonnement de rencontres est organisé par le magazine *La Scène* pour permettre à chacun de repartir avec de nouvelles cartes en main. Un grand nombre de débats et forums des BIS mettent ainsi l'accent sur les coopérations.



Le mercredi 22 janvier

À commencer par le premier grand débat, centré sur la place des artistes : comment ils renouvellent les politiques culturelles territoriales et de quelles façons les lieux et l'institution partagent avec eux des objectifs de création, diffusion, relations avec les publics. La tribune accueillera Véronique Balbo-Bonneval, directrice de la culture et du patrimoine de la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, présidente de la Fédération nationale des associations de directeurs des affaires culturelles (Fnadac) ; Jean-Paul Bazin, gérant de la Spedidam ; Marion Guerrero, codirectrice compagnie Tire pas la nappe ; Karin Serres, autrice ; Philippe Henry, universitaire et Marc Slyper, secrétaire général de l'Union nationale des syndicats

d'artistes musiciens CGT.

Guy Saez, directeur de recherche au CNRS, et Fabien Jannelle, directeur de l'Office national de diffusion artistique (ONDA) seront les deux grands témoins de cette journée du mercredi qui proposera huit autres forums, souvent localisés sur les nouveaux liens de partenariat à tisser. « Réaffirmer et bâtir la solidarité entre élus et professionnels des arts et de la culture », c'est le thème du forum animé par la Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture (FNCC) avec Emmanuel Constant, Florian Salazar-Martin, Karine Gloanec-Maurin (14h30). « La Chanson a-t-elle trouvé sa place dans les musiques actuelles ? », se demanderont Suzanne Combo et Dominique A pour la Guilde des artistes de la musique, Luc Sotiras, Roxane

Joseph et de nombreux adhérents de la Fédération des festivals de chanson francophone (FFCF) (14h30). « La fabrique de la programmation culturelle » est l'objet d'une enquête sur les programmeurs, dont la restitution sera proposée par le Département des études et statistiques du ministère de la Culture, avec la Région Pays de la Loire et la Ville de Nantes (14h30). La SACD s'est emparée avec volontarisme depuis plusieurs années de la question de l'égalité entre hommes et femmes dans le secteur du spectacle. Son directeur général, Pascal Rogard, animera le débat sur le sujet avec Daniel Besnehard, Héra Fattoumi, Brigitte Gonthier-Maurin, Madeleine Louarn, Olivier Meyer, Reine Prat (15h).

La Fedelima (Fédération de lieux de musiques actuelles) s'associe à la Fédération des associations de musiques et danses traditionnelles pour une réflexion sur la transmission sur le thème « Quelle histoire des musiques populaires à raconter aux générations futures ? » (17h15). Un forum sera consacré à la critique de spectacles, se demande s'il s'agit d'une espèce en « voix » d'extinction (17h30).

► Le projet national en faveur de l'éducation artistique et culturelle conduira le Syndecac à porter le forum «L'artiste, la création et le territoire», en se demandant «comment et sous quelles conditions partager véritablement nos arts» avec, entre autres, Madeleine Louarn, sa présidente, Anne-Karine Lescop danseuse et pédagogue, Jean Boillot, directeur du Nord-Est Théâtre, NEST centre dramatique national de Thionville-Lorraine (17h30). L'ONDA et cinq agences régionales présenteront leur charte interrégionale de la diffusion et en tireront un premier bilan (17h30).

Le jeudi 23

Auréli Filippetti, ministre de la Culture, sera présente pour la deuxième journée des BIS qui s'ouvrira par un grand débat à forte tonalité politique. Économie du spectacle vivant, loi sur la création, intermittence, budgets de l'État et des collectivités... Les sujets chauds seront passés en revue par Marc Lhermitte, associé du cabinet conseil EY Advisory ; Madeleine Louarn, présidente du Syndecac ; Béatrice Macé, codirectrice générale des Trans Musicales ; Jacques Peskine, président de la Fesac (Fédération des entreprises du spectacle vivant, de la musique, de l'audiovisuel et du cinéma) ; Malika Segueineau, déléguée générale du Prodis-Union du spectacle musical et de variété ; Jean-Noël Tronc, directeur général de la Sacem, Marie-José Malis, directrice du Théâtre de la Commune-centre dramatique national d'Aubervilliers et Emmanuel Wallon, universitaire. Deux grands témoins interviendront en outre pour donner leur vision de la culture : Chantal Lamarre, direc-

trice de Culture Commune-Scène nationale du bassin minier du Pas-de-Calais et Robin Renucci, comédien, directeur des Tréteaux de France.

L'après-midi, quatre forums se dérouleront à 14h30. L'agence d'ingénierie culturelle Tertius conduira une réflexion sur le thème «Territoires, citoyens et processus artistiques : quels enjeux pour le spectacle vivant ?» L'Institut français traitera de coopération à l'international, de la diplomatie culturelle des collectivités et de l'impact des saisons culturelles, en compagnie de Phia Ménard, Frédéric Robbe, François Delaunay, Yves de Villeblanche et Catherine Blondeau. La FNCC rejoindra le Syndicat national des scènes publiques (SNSP) et l'association France Festivals pour un forum sur le dialogue entre élus et professionnels de la culture dans les territoires, avec Déborah Münzer, Catherine Bailhache-Touguet, Jany Rouger, Florian Salazar-Martin, Sabine Cossin, Michel Lefeuvre, Philippe Toussaint, Bénédicte Dumeige... Dans le domaine de la formation professionnelle des artistes, l'établissement d'enseignement supérieur du spectacle vivant Bretagne Pays de la Loire Le Pont supérieur invitera à réfléchir sur les nouvelles interactions entre formations, lieux de pratiques de l'art et espaces publics, avec François-Xavier Ruan, directeur général de l'orchestre national de jazz ; Brigitte Lallier-Maisonnette, directrice du théâtre Athénor ; Vanessa Morisson, danseuse, chorégraphe et enseignante des représentants d'organismes responsables de la formation professionnelle et des ministères du Travail et de la Culture. ■ YVES PÉRENNOU

LES «TEMPS FORTS»

■ Présentation du nouveau livre *Culture et handicap : les clés d'une culture de l'égalité*. Le 22 à 12h30

■ Quels partenaires pour le développement des festivals ? Présentation par le Centre national de la chanson, des variétés et du jazz (CNV), d'une étude sur une centaine de festivals sur la période 2008-2012. Le 22 à 14h30

■ Bis Repetita. Sept compagnies sélectionnées par le Centre national du théâtre et la SACD viennent présenter leur projet de création. Le 22 à 16h30.

■ Les conventions collectives vous concernent ! Temps d'information et d'échanges autour des conventions collectives du spectacle vivant, organisé par la Conférence permanente des centres ressources du spectacle vivant (Le 22 à 11h30).

DE NOMBREUX AUTRES ÉVÉNEMENTS

■ Une nouvelle édition de la Scène Sacem Bis avec neuf groupes et artistes.

■ Des visites du Lieu Unique scène nationale de Nantes, de Stereolux (SMAC) et de Tremolino guidées par leurs dirigeants.

■ Avec les «parcours» *La Scène*, trois temps

de réflexion de 45 minutes chaque jour sur la Belle Saison (jeune public) ; la mobilité artistique à l'étranger ; l'éducation artistique et culturelle ;

«mutualisation, solidarité, bureaux d'accompagnement» ; «Compagnonnages, résidences et lieux partagés» ; «Projets de territoire, implantation de compagnie».

■ Deux petits-déjeuners studieux : le jeudi, l'un avec Vincent Ricordeau sur le crowdfunding, l'autre avec Pascal Brunet sur le programme Europe Créative.

■ Le Grand Banquet culturel le jeudi à 12h30 (à réserver) avec mille convives.

■ Une programmation de spectacles dans les salles de l'agglomération, le mercredi soir, et l'opération BIStrö.

TROIS ESPACES D'EXPOSITION

■ 140 exposants représenteront les organismes de formation, fournisseurs d'équipements et services, organismes sociaux ; médias et éditions.

■ Un espace «Culture et développement durable» avec ses exposants, proposera des forums spécifiques ;

■ La Place des tournées, carrefour des producteurs et tourneurs de spectacles, avec 209 stands.



GAUTHIER_PALLANCHER

Les ateliers des BIS

Une quarantaine d'ateliers sont proposés, sur inscription qui se fait uniquement sur Internet cette année (www.bis2014.com). En voici les thèmes, résumés : les projets participatifs en espace public ; festivals et lieux de diffusion : mieux gérer des projets ; la billetterie ; la déclaration et la gestion Sacem ; les résidences d'artistes en maternelle, paies des intermittents et des permanents ; contrôle Urssaf et contrôle fiscal ; «créateur aujourd'hui, enjeux, moyens, visibilité» avec Chorégraphes associés ; la médiation des litiges ; «le salariat des artistes et des techniciens attaqué ?», avec la CGT Spectacle ; produire et diffuser un spectacle musical jeune public ; les trois licences et le vécu du directeur technique ; compagnies, comment mieux diffuser ; chanson en langue des signes française ; salles, festivals : optimiser votre organisation et le suivi de vos projets ; développer l'offre culturelle d'un territoire ; relation publique 2.0 ; la rémunération des artistes ; l'actualité de la protection sociale avec Audiens ; la place des éditeurs indépendants dans le paysage culturel ; le rayonnement des musiques actuelles à Paris ; usages numériques sur le net ; prévenir les risques de santé chez les musiciens et chanteurs de musiques actuelles ; Sacem : les aides pour le spectacle vivant ; tout savoir sur le cachet (avec le CND) ; la formation continue des auteurs ; mécénat et financement participatif ; fiscalité du spectacle vivant ; l'assurance responsabilité civile des entrepreneurs de spectacles ; économiser des charges sociales ; se produire dans le Off d'Avignon ; le droit de suite ; les nouveaux défis des festivals de musique (avec France festivals) ; contrats du spectacle et droits d'auteurs ; musées et lieux de patrimoine comme scènes ; communication digitale et développement des publics ; indépendance artistique et délégation de service public ; territorialité et enjeux de la coopération ; l'observation participative et partagée.

FESTIVAL

Le Printemps de Bourges intègre le groupe C2G

La vente du Printemps de Bourges au groupe C2G a été finalisée le 23 décembre et rendue publique par un communiqué du seul festival berruyer. «Il n'est pas question de crier victoire, discrétion et modestie sont nos meilleures alliées», justifie Gérard Pont, président de C2G et directeur des Francofolies de La Rochelle. Il avait fermement démenti toute négociation mi-octobre et mi-décembre, échaudé par les critiques qui avaient accueilli son rachat des Francofolies, en 2004. C2G est une filiale de Morgane Production (production audiovisuelle) et de Groupe Télégramme Développement (diversification du quotidien *Le Télégramme*, à Morlaix). Cette société organise la course à la voile La Route du Rhum, les Francofolies de la Rochelle ou encore les Francos Gourmandes, et détient le producteur de spectacles les Visiteurs du Soir. Daniel Colling avait annoncé, dès 2011, son intention de revendre, avec ses six autres actionnaires, le Printemps de Bourges dont il fut l'un des créateurs en 1977. Il souhaitait voir aboutir rapidement les négociations entamées en janvier 2013, d'abord avec les



Daniel Colling et Gérard Pont

collectivités locales : «Nous devons finaliser ces négociations au 30 juin, mais cela a été plus long que prévu, avec trois collectivités autour de la table : Ville de Bourges, conseil général du Cher et conseil régional du Centre, l'une à droite, les deux autres à gauche. Je leur ai redonné la priorité à la rentrée, mais nous n'avons pu aboutir à un accord avant le 15 décembre», confie Daniel Colling qui a alors préféré C2G, avec laquelle il était déjà en contact. «J'aurai 69 ans dans deux ans, lorsque je quitterai la direction générale du festival. Je suis fatigué par la gestion de deux Zénith [Nantes et Paris, NDLR]», explique-t-il. Le montant de la transaction avoisine les 2 millions d'euros. Un pourcentage des parts de

Daniel Colling dans les sociétés Printemps de Bourges (qui détient la marque) et Coullisses a été transformées en participations dans C2G, société dans laquelle il siègera aux conseils d'administration et de surveillance. Gérard Pont abandonnera lui-même la direction des Francofolies après l'édition 2014 et ne remplacera pas le fondateur du Printemps : «Il n'y aura aucun changement au Printemps de Bourges pour le moment, assure-t-il. Je ne sais pas quel sera mon rôle lorsque Daniel quittera la direction générale, dans deux ans. Il proposera son successeur, ce ne sera pas moi. Nous n'allons pas faire les Francos de Bourges ou le Printemps de la Rochelle, mais des synergies sont à chercher. C2G ne se refusera pas d'autres festivals, mais nous ne sommes pas dans une course.» Le MaMA, exploité par la SARL du même nom, reste la propriété de Daniel Colling. En outre, ce dernier sera candidat à la prochaine délégation de service public lancée en 2014 par la Ville de Bourges pour le parc exposition les Rives d'Auron. Non plus avec sa société de prestations techniques Coullisses, revendue à C2G, mais via sa société Bourges Événements. ■ NICOLAS DAMBRE

L'affaire Dieudonné questionne la neutralité des Zénith

INTERDICTION. Quelque 5 200 places avaient été vendues à deux jours de la soirée du Zénith de Nantes du 9 janvier. Patrick Rimbart, le maire, avait demandé l'annulation du spectacle. Mais Coker, la société qui exploite ce Zénith, attendait un arrêté préfectoral qui est arrivé le 7. Le cahier des charges des Zénith les oblige à une neutralité de programmation. Ce qu'explique Thierry Biskup, directeur général adjoint de Vega qui exploite de nombreux Zénith en France : «Quelles que soient les déclarations des élus locaux, aucun des spectacles prévus dans nos salles n'a à ce jour [6 janvier] été annulé. Nous n'avons pas le droit de refuser de vendre à un producteur qui remplit les obligations légales. Nous ne sommes pas programmeurs. C'est bien ce qui est prévu dans les délégations de service public et c'est ce que souhaite la profession : que chacun soit libre de venir ou pas dans les Zénith». La position de Vega était donc d'attendre l'éventuel arrêté de chaque préfet. Dans le cas du Nikaïa de Nice, une de ses salles où le spectacle de Dieudonné avait été annoncé, puis annulé, «La date n'avait jamais été validée, explique Thierry Biskup. Elle n'aurait pas dû être mise en vente». À Caen, la société d'économie mixte (SEM) qui exploite le Zénith a annulé le spectacle

du 14 mars. «Cette date avait été posée, mais n'avait pas fait l'objet d'un contrat, précise le directeur, Serge Langeois. Les productions La Plume l'avaient mise en vente avant d'avoir signé. Dieudonné était venu au printemps dernier et j'avais bien vu que ses propos s'étaient durcis.» La décision à Caen s'explique par le fait que la SEM est présidée par l'adjoint au maire Gilles Détéville. Le politique a gardé la main sur la salle. Jacques Renard, directeur du Centre national de la chanson, des variétés et du jazz (CNV), note qu'en l'état actuel, une salle ne peut prendre l'initiative d'annuler, sauf à risquer d'être attaquée en justice : «Dans nos prochaines discussions sur les Zénith, nous aurons sans doute à nous poser la question du choix pour les Zénith», reconnaît-il. Par ailleurs, la circulaire du ministre de l'Intérieur du 6 janvier invite les préfets à interdire de façon large la notion de trouble à l'ordre de public, seule à même de justifier l'interdiction d'un spectacle. Ce trouble pourrait être constitué par des propos «susceptibles d'affecter le respect dû à la dignité de la personne humaine». Un argument qui pourrait aussi être invoqué pour interdire de vrais spectacles de création dérangeant certaines susceptibilités. Nul doute que la justice sera amenée à trancher dans les prochaines semaines. ■ Y. P.

BALLET DE MARSEILLE : LA SHORT-LIST.

Les candidats présélectionnés pour succéder à Frédéric Flamand à la tête du ballet national de Marseille sont : Marguerite Donlon, directrice du Ballet de la Sarre (elle avait déjà fait partie de la short-list du Ballet de Lorraine), Emio Greco, José Montalvo et Richard Siegal. Ce dernier, chorégraphe indépendant mais très proche de Forsythe et connaissant bien la compagnie phocéenne, n'est pas un outsider. Le choix n'aura sans doute pas lieu avant les municipales.

La lettre du spectacle

RÉDACTION, ABONNEMENTS ET PUBLICITÉ. 11, rue des Olivettes, CS 41805, 44018 Nantes Cedex. Tél 02 40 20 60 20, fax 02 40 20 60 30. redaction@lalletreduspectacle.com.

Directeur de la publication : Nicolas Marc. **Directeur adjoint :** Cyrille Planson. **Rédacteur en chef :** Yves Pérennou. **Journaliste :** Tiphaine Le Roy. **Ont collaboré à ce numéro :** Danielle Beaudry, Nicolas Dambre, Philippe Verrière. **Direction artistique :** Éric Deguin. **Mise en page :** Émilie Ripoché. **Publicité et marketing :** Fabiola George. **Comptabilité :** Nicole Bouyer. **Relations abonnés :** Véronique Chema et Salomé Tharreau.

Abonnement : France, 1 an, 22 n° : 276 euros TTC.

Tarif demandeur d'emploi : 1 an pour 76 euros TTC

(Joindre justificatif récent, abonnement servi à domicile exclusivement).

Impression : Caen Repro (14). Une publication Millénaire Presse.

Siège social : 11, rue des Olivettes, 44000 Nantes.

SARL de presse au capital de 18 000 euros. RCS Nantes B 404 398 067.

Directeur gérant : Nicolas Marc. Dépôt légal : à parution.

CPPAP : 041578729. ISSN : 1294-2499.

Imprimé sur papier recyclé, certifié FSC, encres végétales

IMPRIMÉ EN FRANCE – Reproduction interdite.

Presse PRO

La Lettre du Spectacle est membre de Presse Pro

Millénaire Presse

IMPRIMERIE

SUCCESSION

Vers un changement de direction à l'ONDA

Fabien Jannelle quittera l'ONDA à la fin du premier semestre 2014. Il partira à la retraite, après 19 ans de direction. Fabien Jannelle aura alors 64 ans. Il aurait pu demander une prolongation, mais les circonstances ne s'y prêtaient guère. Sa directrice adjointe, Nathalie Vimeux, quitte également l'ONDA pour accompagner Philippe Quesne à la direction du Théâtre Nanterre-Amandiers. Le futur directeur choisira lui-même son adjoint ou adjointe. Par ailleurs, Fabien Jannelle avait travaillé sur une coordination des différents centres de ressources du spectacle vivant, visant à créer une «maison commune», selon ses termes. Le plan, initié sous le précédent ministère, est resté lettre morte. La nomination, à l'automne dernier, de Stéphane Fiévet à la direction du Centre national du théâtre, signifiait que la Direction générale de la création artistique ne souhaitait pas donner suite



Fabien Jannelle

à cette idée. Même sans ce point d'orgue, l'évolution de l'ONDA sous sa direction, a été importante, en particulier pour les lieux de diffusion et structures de création dites du «deuxième cercle». L'ONDA est une association présidée par Bernard Latarjet. Son conseil d'administration va consulter des candidats et choisir un nouveau directeur en mars. Les statuts lui permettent de nommer un directeur, mais le ministère donnera son avis sur ce poste stratégique pour une structure qu'il subventionne à hauteur de 3,75 millions d'euros. Le profil sera celui d'un (une) professionnel(le), dirigeant un établissement artistique et culturelle, appréciant la diversité de la création artistique issue des régions et ayant une compétence et un goût affirmé pour l'action à l'international. Bien que quelques «poids lourds» aient été approchés, ces pistes n'ont pas été confirmées et le poste est, paraît-il, tout à fait «ouvert». ■

ILS ONT DIT



OLIVIER PY

directeur du Festival d'Avignon.

«Je suis surpris du peu d'intérêt de TOUS les politiques pour la partie sociale de notre travail, ou s'ils en ont, c'est généralement pour nous accuser de démagogie – un reproche que n'a pas manqué de me faire le précédent gouvernement. Cela tient au fait que ces élites ne vont pas au théâtre. Elles ont dans l'idée que c'est passé, vieux, ennuyeux. À droite comme à gauche, on entend, faiblement, des discours sur les politiques culturelles, mais ce sont souvent des discours charitables. Du mouron pour les petits oiseaux. Il est impossible d'imaginer le théâtre comme le centre même de la vie politique. Je pense vraiment qu'il faut fonder un grand parti européen de la culture, de l'intelligence, oserai-je dire et qu'on entre vraiment dans le jeu politique.»
Les Cahiers de Jean-Vilar, janvier 2014.

La scène nationale d'Albi renforcée par un Grand Théâtre

ÉQUIPEMENT. L'équipe de la scène nationale d'Albi a pris possession de son théâtre, le 6 janvier, à la date prévue par le calendrier de construction. L'ouverture au public aura lieu le 28 février. Ce lieu de dernière génération est doté d'un plateau de 30 mètres par 20, dans une salle de 900 spectateurs ou 500 en version jauge réduite, ainsi qu'une autre salle de 25 mètres par 20 avec 250 places en gradins qui se disposent en frontal, bifrontal ou circassien. Le projet artistique va gagner du souffle, mais il ne sera pas modifié explique le directeur, Pascal Paris : «Jusqu' alors, avec une scène de huit mètres d'ouverture, deux spectacles sur trois que j'aurais aimé proposer aux Albigeois nous étaient interdits. Nous pourrions avoir des plateaux de danseurs dans des conditions économiques viables, car 900 spectateurs, nous les avons aujourd'hui, mais sur deux soirées. En création, C'est désormais possible d'avoir une présence de compagnies.»

Cette construction est un aboutissement politique pour le maire Philippe Bonnacarrère qui ne se représente pas en mars. Le nouveau quartier culturel des Cordeliers comprend également un parking, 8 salles de cinéma, et un restaurant. À côté se trouvent la petite salle Athanor et la médiathèque. Le Grand Théâtre se distingue par un geste architectural de Dominique Perrault. «C'est une volonté



Pascal Paris

d'attractivité importante de la part d'une ville qui était connue pour son musée Toulouse-Lautrec, sa cathédrale, son patrimoine, commente Pascal Paris. Elle se donne une image contemporaine.» Les opposants ont regretté un investissement de prestige tourné vers le tourisme, et manquant de réflexion sur une politique culturelle impliquant les habitants. Le Département du Tarn a traîné des pieds pour contribuer à l'investissement de 32 M€ (hors TVA) dont 78% à la charge de la Ville. L'État a apporté 12,4%, la Région 7,8% et l'Europe 1,6%. Depuis le 1^{er} janvier, la scène nationale est gestionnaire des deux salles du grand théâtre, du théâtre des Lices (théâtre à l'italienne) et la salle de l'Athanor (250 places). Sa salle de cinéma d'art et essai rouvrira en fin d'année. Ses moyens augmentent fortement (voir encadré). Pascal Paris sait que son nouveau bijou peut susciter de la jalousie.

Il insiste sur la continuité des actions de décentralisation : «Nous avons mené un travail territorial avec beaucoup de communes, dans le cadre de l'action "Au fil du Tarn", avec le Département. Tout naturellement, les gens qui nous accompagnaient dans cette démarche viennent vers le Grand Théâtre dans un esprit de complémentarité.» Il annonce que les 18 spectacles de janvier à juin sont complets à 93%. La saison prochaine comptera entre 60 et 70 spectacles, sans modification des tarifs, avec l'objectif de passer de 42 000 à 50 000 spectateurs la saison prochaine et de viser les 60 000, à terme. Les compagnies de la région devraient y gagner un accompagnement renforcé, en particulier à l'Athanor dont ce sera le rôle principal. ■ Y. P.

Un budget en hausse

Le budget d'exploitation va passer de 2,3 millions à 3,1 millions d'euros de 2013 à 2014. Le partenaire principal est la ville d'Albi avec 865 000 euros de subventions et la prise en charge (hors budget) de coûts de fonctionnement comme les fluides, le gardiennage, etc. L'État interviendra en 2014 à hauteur de 530 000 €, le département à 270 000 € et la Région est attendue à 130 000 €. Les recettes propres ressortent à 30%.

INTERMITTENCE

Les sénateurs proposent de relever le seuil d'accès

La sénatrice Maryvonne Blondin (PS) a présenté le 18 décembre, les recommandations de son groupe de travail sur l'intermittence. La cinquième touche un point sensible. En proposant de relever le nombre d'heures – sur douze mois – à 580 heures pour les artistes et à 650 pour les techniciens, les sénateurs veulent réduire le nombre d'allocataires éphémères. La proposition est aussitôt saluée par *Le Figaro* (2 janvier) et dénoncée par le comité de suivi sur l'intermittence qui explique qu'il est plus facile de faire 507 heures en 10 mois et demi que 580 heures en 12. : «*Il est aberrant de constater qu'une telle réforme favoriserait uniquement ceux qui sont régulièrement dénoncés par ces mêmes politiques et relayés par les médias : les fameux "permittents". Comment peut-on, une fois de plus, tenir des discours sur la création, sur l'émergence, sur les plus fragiles, et proposer une mesure qui les élimine ?*» Les organisations du comité de suivi dont font partie la Fédération CGT-Spectacle, la Coordination des intermittents et précaires, le Syndeac et le Synavi, annoncent une conférence de presse le 15 janvier à l'Assemblée nationale. Aurélie Filippetti a confié à l'Inspection



Maryvonne Blondin

générale des affaires culturelles une mission de suivi de la négociation du nouvel accord Unedic sur le régime des intermittents du spectacle. Résumé des propositions :

- Appliquer un « choc de simplification ».
- Rétablir la « date anniversaire ».
- Déplafonner l'assiette des cotisations d'assurance chômage.
- Plafonner le cumul mensuel des revenus d'activité et des allocations chômage.
- Augmenter le nombre d'heures de travail requises pour une ouverture des droits à l'assurance chômage (580 heures sur douze mois pour les artistes et 650 heures pour les techniciens).
- Valoriser jusqu'à 90 heures d'enseignement et de médiation sur la période.
- Clarifier le régime de solidarité dont peuvent bénéficier les intermittents.
- Obliger l'État et ses établissements publics à un devoir d'exemplarité contre le recours abusif aux contrats à durée déterminée (CDD) d'usage.
- Moduler les cotisations d'assurance chômage employeur en fonction du taux de recours au CDD d'usage.
- Inviter les partenaires sociaux à des négociations sur les règles d'utilisation du CDD d'usage.
- Expérimenter les contrats à durée indéterminée intermittents (CDII).
- Dans l'audiovisuel, négocier un seuil au-delà duquel l'employeur doit proposer un CDI, ou fixer un seuil de requalification automatique en CDI des CDD. ■

CNPS : CONTRE LES DÉLÉGATIONS DE COMPÉTENCES.

La loi de modernisation de l'action publique et d'affirmation des métropoles s'est invitée au Conseil national des professions du spectacle (CNPS) du 19 décembre. Ses participants (moins une abstention) ont signé une motion qui exprime leur « grande inquiétude » face à la possibilité de délégations de compétences culturelles de l'État aux collectivités territoriales. «*Derrière le terme de délégation de compétence se profile le démantèlement de toute l'action culturelle de l'État dans les territoires*», expose la motion. Le texte argumente sur des acquis de la décentralisation culturelle qui sont justement contestés par les élus qui réclament une plus grande marge de manœuvre sur la culture : «*cohésion sociale, identité, rayonnement dans le monde, poids économique du secteur culturel...*» La motion exprime trois demandes : que le Parlement limite la portée des dispositions envisagées, que le gouvernement réaffirme que l'action de l'État dans le domaine culturel revêt un intérêt national et que le ministère s'engage sur le maintien des services déconcentrés de l'action culturelle. La réunion du CNPS se déroulait en présence de la ministre de la Culture et de la Communication.

KARINE GLOANEC-MAURIN VEUT RASSURER.

Vice-présidente de la Région Centre, présidente de la commission culture de l'Association des régions de France (ARF), Karine Gloanec-Maurin a écrit aux organisations professionnelles pour expliquer pourquoi l'ARF défendait les délégations de compétences. «*Il ne s'agit en rien d'un transfert de compétences*», écrit-elle. *L'enjeu est celui de la différenciation territoriale et donc de l'efficacité de l'action publique. C'est également l'occasion de mieux construire les politiques territoriales. La délégation de compétences n'est en rien une abdication de l'État, la fin de l'égalité territoriale ou la fin de l'équité ! La compétence partagée n'est pas en contradiction avec la clarification des compétences dont nous avons urgemment besoin, c'est seulement une nouvelle étape de décentralisation ! Notre combat commun doit être ailleurs, dans la reconnaissance et l'exigence des politiques culturelles, dans le maintien des budgets consacrés à la culture par l'État et par les collectivités territoriales.*» Et elle rappelle d'autres priorités qui s'imposent au monde culturel : l'inscription de la culture dans les contrats de plan État-Régions et l'éducation artistique pour tous les citoyens.



Karine Gloanec-Maurin

L'ART ENTRE EN CAMPAGNE.

La culture investit la campagne municipale à partir du 13 janvier, à l'occasion de la journée organisée par le Syndeac, la Chambre professionnelle des directeurs d'opéra, Profedim, le Syndicat national des scènes publiques (SNSP) et Synolry. Des forums auront lieu à Valenciennes, Amiens, Vire, Rennes, Malakoff, Nancy, Blois, Angoulême, Lyon, Montpellier et Marseille. L'opération est soutenue au plan national par l'Association des CCN, l'Association des directeurs de centres dramatiques (ACID), l'Association des centres de développement chorégraphique, l'Association des scènes nationales et Territoires de Cirque. Dans les régions, l'Art en campagne est accompagnée plus largement. On trouve, par exemple, la Fédération des arts de rue – Rhône-Alpes, le Synavi Nord-Pas-de-Calais, Centre et Rhône-Alpes, le SMA Bretagne – Pays de Loire, le Syndicat du cirque de création en région Centre... Les débats traiteront du financement de la culture, de la place de la culture dans les programmes électoraux, d'éducation artistique et culturelle.

PHILHARMONIE : POLÉMIQUE.

Le montage financier de la Philharmonie de Paris a été contesté dans un article du *Canard enchaîné* du 24 décembre. Celui-ci rappelle que la mairie de Paris s'est engagée à payer la moitié du coût (159 millions), mais se contente de garantir l'emprunt contracté par l'association de préfiguration de la Philharmonie et de voter des subventions exceptionnelles pour les échéances. Ce montage, selon l'article, « masque l'endettement réel de la ville » et alourdit la facture puisque l'association emprunte avec un taux d'intérêt moins avantageux que la Ville. Nathalie Kosciusko-Morizet, candidate UMP à la mairie de Paris, s'est offusquée de cette « dissimulation ». Pourtant, les tableaux budgétaires de la Ville de Paris font bien figurer la Philharmonie parmi les nombreux emprunts de tiers qu'elle garantit (surtout immobiliers). Sur le vrai sujet, la nécessité du nouvel auditorium, l'opposition au maire de Paris est moins critique. Nicolas Sarkozy était un défenseur de ce projet. L'État prend à sa charge la moitié du coût de la construction. La Région contribue à hauteur de 20 M€.

MÉDIATION

Folle Journée de Nantes : l'action sociale se maintient malgré les aléas économiques

Voici trois ans, la Folle Journée de Nantes créait un fonds de dotation destiné à financer les actions de médiation et de solidarité. Michèle Guillossou, directrice générale de la société d'économie mixte (SEM) qui produit le festival de musique classique, a porté la création de cet outil financier : «*Pour des publics éloignés, apprivoiser la musique nécessite du temps dont on ne dispose pas avec l'événementiel, expose-t-elle. Le fonds de dotation nous permet d'organiser un travail d'approche, d'octobre à fin juin, comme une saison.*» Une large gamme d'actions s'appuie sur des associations locales : ateliers de retranscription musicale, création d'une pièce de théâtre jouée dans les écoles, partenariat avec l'éducation nationale, interventions en milieu pénitencier... Le fonds est alimenté par des entreprises qui bénéficient à ce titre de la défiscalisation du mécénat, ce qui n'était pas possible à travers la SEM. Le budget d'actions est de 200 000 euros auquel le festival lui-même contribue à hauteur de 15 000 euros. «*Il faut comparer ces sommes au budget artistique de presque 3 millions d'euros cette année, observe Michèle Guillossou. Grâce au fonds, on ne perd pas de vue la nature première du festival et l'action de solidarité ne risque pas de devenir une variable d'ajustement budgétaire.*» La diversité des actions de médiation repose aussi sur des engagements personnels : «*Tout le monde est payé, avec des cachets raisonnables,*

précise la directrice. Mais, surtout, les gens donnent de leur cœur, comme l'artiste Sandrine Marie qui mène depuis trois ans un éveil musical dans les crèches, une réussite totale, de même dans les instituts médico-éducatifs... Elle a travaillé cette année une œuvre de chant avec des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer.» Autre exemple, l'atelier d'art graphique d'Anne Gravier dans lequel des personnes en situation de handicap créent des carnets de voyages musicaux sur le thème musical de l'année. *Koncerto*, le journal du festival rédigé par des personnes en situation de précarité, va se développer en web-radio. Les élèves de l'École de la deuxième chance mèneront une action de communication et de marketing sur la billetterie, en partenariat avec Deloitte... Chaque mécène peut fléchir son apport sur une action. Michèle Guillo-



Michèle Guillossou



sou veille à maintenir l'équilibre entre le mécénat et les partenariats classiques qui représentent 30% du budget total du festival (environ 5 millions cette année). Ceux-ci se développent grâce à l'arrivée de 13 nouveaux membres dans le club d'entreprises (premier ticket d'entrée à 3 150 euros). Par ailleurs, le vingtième anniversaire et la thématique américaine ont permis de maintenir, voire d'augmenter de 30% dans le cas de BNP-Paribas, l'apport des partenaires fidèles comme GDF-Suez, Total, Espace culturel Leclerc, Cité des congrès... **Y. P.**

Moins de concerts cette année

La Folle Journée a subi en 2013 un déficit de 180 000 euros, couvert par le report à nouveau des années précédentes. Michèle Guillossou l'explique par les surcoûts liés aux *Magic Mirrors* et une billetterie en retrait de 65 000 euros. L'objectif de ventes, cette année, a été fixé au niveau 2012. L'enjeu est essentiel car la billetterie représente 40% des recettes. Les partenariats privés financent 30% et les subventions publiques 30% : Ville de Nantes 1 M€, Région 200 000 €, Département 50 000 € et DRAC 37 500 € (subvention divisée par deux cette année plus des aides sur projets). Le nombre de concerts sera réduit, il n'y aura pas de chapiteaux et les concerts au Lieu Unique seront limités au week-end.

La mission Phéline veut trancher le litige Adami-Spedidam

SOCIÉTÉS CIVILES. La mission conduite par Christian Phéline, conseiller maître à la Cour des comptes, a rendu son rapport «Musique en ligne et partage de la valeur». Elle propose d'inscrire plusieurs mesures dans la loi d'orientation sur la création. L'une concerne le contentieux entre la Spedidam et l'Adami (lire *La Lettre du Spectacle* du 8 novembre) : «*La persistance de ce litige menace les intérêts de toute une population d'ayants droit et appelle désormais une intervention du législateur*», estime la mission. Elle propose qu'une disposition législative donne six mois aux deux sociétés pour s'entendre. Au-delà, la loi fixerait elle-même, par avance, «*le taux de répartition des rémunérations issues des licences légales, non pas entre sociétés, mais entre catégories d'interprètes*». Les autres propositions portent sur la manière de réguler la distribution de musique enregistrée en ligne

et d'en répartir les recettes : «*assurer aux droits des artistes-interprètes des protections comparables à celles reconnues aux auteurs*», «*fixer les principes relatifs à la rémunération des artistes-interprètes*», «*inciter les partenaires sociaux à une négociation conventionnelle des rémunérations des artistes-interprètes*»... L'Adami se félicite que la mission Phéline penche en faveur d'accords visant la gestion collective pour la rémunération des interprètes. Elle ne s'exprime pas sur le contentieux avec la Spedidam. Cette dernière, au contraire, se dit globalement déçue par le rapport car elle ne croit plus aux accords collectifs pour améliorer la situation des artistes-interprètes. Elle réclame une réforme législative. En revanche, pour le litige avec l'Adami, elle estime que la «*priorité doit rester à la négociation entre les sociétés*». La ministre arrêtera ses orientations à la fin janvier. **I**

GIRONDE : IDDAC STABILISÉE EN 2014.

Après une année 2013 difficile sur le plan budgétaire, l'Iddac va voir ses moyens de fonctionnement stabilisés en 2014. L'année dernière, le conseil général de Gironde, tutelle de l'agence, avait réduit ses crédits d'intervention pour la culture de 15% et ceux de l'Iddac de 10%. L'agence dirigée par François Pouthier a géré la crise en évitant de baisser son niveau d'actions. Cinq personnes de l'équipe ont accepté de réduire temporairement leur temps de travail et toute l'équipe s'est placée volontairement en chômage partiel pendant une semaine durant laquelle l'agence a été fermée. Le dispositif a permis au personnel de toucher, pendant la période, une indemnité de la Direction du travail qui ne couvrait pas tout le salaire normal. En 2014, le budget général sera au niveau de 2013, auquel viendront s'ajouter des apports d'autres directions du conseil général, l'environnement et les actions sociales.

ÉTUDE

L'économie du spectacle vivant estimée en repli

Avec 8,8 milliards d'euros de valeur ajoutée, le spectacle vivant est présenté comme le premier sous-secteur de la culture en volume, dans le rapport publié le 3 janvier par les ministères de la Culture et de l'Économie. En euros constants, la valeur ajoutée cumulée des entreprises du spectacle vivant a reculé de plus de 10% depuis 2004. Le rapport couvre un vaste secteur culturel qui va de la publicité au patrimoine en passant par l'audiovisuel, le spectacle, l'architecture, les services en faveur de l'accès au savoir (éducation artistique)... Cet ensemble a une somme de valeurs ajoutées (57,8 milliards d'euros) équivalente à celle du secteur de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire. Le rapport évalue également l'apport de l'État : 13,9 milliards d'euros en comptant le coût de l'éducation artistique dans le cadre scolaire et les avantages fiscaux. Les aides de l'État en faveur du spectacle vivant (y compris opérateurs de l'État) totalisent 830 millions d'euros. Cela représente 14,8% du total de la valeur ajoutée du spectacle vivant, un taux équivalent à celui du cinéma, tandis que l'audiovisuel est à 97,6%. Les collectivités territoriales contri-

buent à hauteur de 7,6 milliards. Réalisée conjointement par des inspecteurs des finances et des affaires culturelles, cette étude réconciliera peut-être deux univers de pensée dans l'administration de l'État qui s'opposent souvent. La culture reproche à Bercy d'avoir une vision purement libérale, tandis que la rue de Valois est parfois regardée par les Finances comme un trou noir à subventions. Rapport de Serge Kancel, inspecteur général des affaires culturelles, Jérôme Itty et Morgane Weill, inspecteur des finances. Supervisé par Bruno Durieux, inspecteur général des finances. www.culture.gouv.fr |

Festivals : une nouvelle estimation

Une méthode a été redéfinie pour évaluer l'impact économique des festivals : «*Un visiteur d'un festival venant de l'extérieur du territoire de référence peut engendrer des retombées de l'ordre de 30 à 40 € pour l'économie locale*», écrit le rapport. Et un festival peut générer des retombées économiques directes équivalent au tiers ou à la moitié de son budget global.

Catherine Anne de retour à Paris avant de s'établir en Rhône-Alpes

THÉÂTRE. L'ancienne directrice du Théâtre de l'Est Parisien (TEP) revient sur la scène parisienne avec un double spectacle, au Théâtre des Quartiers d'Ivry (TQI) jusqu'au 2 février. Elle reprend *Agnès*, pièce écrite et montée en 1993, et la fait dialoguer en alternance avec *L'École des Femmes*, de Molière. Les deux œuvres font écho au thème de la domination masculine. Le pari était de surmonter leurs différences avec une seule scénographie et une même troupe composée de femmes. Catherine Anne porte cette grosse production depuis son départ du TEP, en 2011. Elle qui avait travaillé quinze ans en compagnie avant

d'arriver au TEP en 2002 a retrouvé un environnement «*fortement dégradé*», dit-elle : «*Le travail de production fait perdre beaucoup de temps et de liberté de créer*». Depuis trois ans, elle est aussi engagée dans un projet de création en milieu rural, avec les habitants de villages du Morbihan, des Hautes-Alpes et de Seine-et-Marne. «*L'idée est d'aller en immersion, avec les classes, de mener des ateliers avec les adultes, de glaner des éléments sur le "roman du village" pour écrire un texte sur chaque village et le monter avec les habitants*». «*C'est extraordinaire de donner une pièce devant un public qui réunit toute la population d'un village, y compris les enfants. J'espère aboutir à une pièce globale qui relie ces expériences*». Catherine Anne a bénéficié de la convention prévue pour les anciens directeurs de CDN (plafond de 150 000 euros par an sur trois ans). Elle va installer sa compagnie en Rhône-Alpes en juin 2014 où elle négocie actuellement son accompagnement DRAC. La douloureuse fin du TEP a laissé des cicatrices, mais elle compte sur cette nouvelle implantation pour conforter une dynamique tournée vers les publics. | Y. P.



ERIC GARFAULT

VENTE DU THÉÂTRE ÉPHÉMÈRE.

Aurélien Filippetti avait promis que le théâtre éphémère de la Comédie-Française quitterait les jardins du Palais royal pour le mois d'avril. Après avoir réussi



Y. P.

à vendre le bâtiment de bois à l'état de Lybie, il ne reste plus qu'à le démonter et le livrer à Tripoli. L'ambassadeur de France en Lybie et le ministre de la Culture et de la Société civile de Lybie ont signé la vente le 18 décembre. Le montant a été gardé confidentiel. Le chiffre de 1,5 million n'a pas été confirmé.

LA DANSE MANIFESTE RUE DE VALOIS.

Le 19 décembre, une centaine de danseurs se sont réunis sous les fenêtres du ministère de la Culture. L'assistance était composée de 80 élèves danseurs du Conservatoire national de supérieur de musique et de danse de Paris (CNSMDP), une dizaine de danseurs des RIDC (Rencontres internationales de danse contemporaine) – école parisienne historique menacée d'éviction de ses locaux – ainsi que d'anciens élèves du CNSMDP, des chorégraphes et des enseignants. Ils protestaient contre le projet de Bruno Mantovani, directeur du CNSMDP, de transformer en sous-direction le département des études chorégraphiques. Si le ton était bon enfant, cette manifestation révèle un malaise plus profond. Une délégation a été reçue par trois représentants du ministère, Silvy Castel, conseillère auprès du directeur général de la création artistique, Philippe Le Moal, inspecteur chargé d'une mission d'étude sur les conservatoires nationaux, et Frédéric Moreau, délégué adjoint à la danse de la DGCA. Les danseurs leur ont exposé les inquiétudes sur la place de la danse dans l'organisation des conservatoires dirigés en quasi-totalité par des musiciens. Plus généralement, ils ont témoigné d'un affaiblissement du rayonnement des créations et des danseurs français, au plan international, depuis dix à quinze ans. | P. V.

BUDGET MIDI-PYRÉNÉES EN BAISSÉ.

Le conseil régional de Midi-Pyrénées présente un budget primitif 2014 en baisse pour la culture, à 15,6 M€, contre 16,4 M€ en 2013. L'action sera plus sélective, indique le document de présentation qui liste les priorités : soutien aux filières professionnalisées, élargissement des publics, développement local et durable.

INVESTISSEMENTS

La Réunion : une Cité des arts

La Communauté intercommunale du Nord de la Réunion (Cinor) composée des communes de Saint-Denis, Sainte-Marie et Sainte-Suzanne, à la Réunion lance en ce début d'année le chantier de la future Cité des arts. Situé à Saint-Denis, sur l'îlot Jeumon qui accueille déjà la salle de musiques actuelles le Palaxa, ce complexe est envisagé comme un lieu pluridisciplinaire : musique, danse, théâtre, arts plastiques et arts visuels. Conçu par l'Atelier architectes (Saint-Denis de la Réunion) en premier lieu pour l'accueil d'équipes artistiques en création, de quelques jours à trois ans maximum, l'établissement aura également des missions de sensibilisation des publics et d'accompagnement des amateurs. Pour le spectacle vivant, six studios destinés à la musique sont prévus, trois studios de danse. Hormis le Palaxa qui sera inclus dans la future société publique locale, le complexe n'aura pas de programme de diffusion. Il disposera toutefois d'une salle de 350 places assises (600 debout), destinée à la création théâtrale notamment, qui pourra accueillir les restitutions de résidence. Le lieu comprendra également un espace d'exposition et huit appartements de quatre places. La Cité des arts proposera aux artistes l'accueil et un apport en industrie



Les toits rouges sont ceux de l'actuel Palaxa. Le reste est à construire.

mais ne financera pas directement la création. Le directeur sera recruté pour le deuxième semestre de cette année et les responsables du projet s'orientent vers une sélection des équipes artistiques par un comité consultatif d'acteurs culturels de l'île avec pour objectif de rayonner à l'échelle de la zone sud-ouest de l'océan Indien. L'opération a un coût total estimé à 21,3 millions d'euros hors taxes, financé par la Cinor avec la Ville de Saint-Denis et de la Région Réunion. Une demande d'aide à l'État est en cours. Les financements reposent en partie sur des crédits prévus pour la création d'un Zénith, projet avorté en 2008. La livraison est attendue mi-2015 et le fonctionnement estimé à 3M€. **T. L. R.**

FLOIRAC : LAGARDÈRE, RICCIOTTI, BOUYGUES. Le projet de grande salle de spectacles de la communauté d'agglomération de Bordeaux avance, après l'abandon d'un précédent projet d'Arena. La collectivité a annoncé que le groupement Lagardère Unlimited associé au cabinet d'architecte Rudi Ricciotti est pressenti pour la construction de ce projet qui s'établira à Floirac. L'autorisation de signature du contrat par le conseil de la CUB



AGENCE RUDI RICCIOTTI

devrait intervenir avant l'été et prévoit également une exploitation de la salle pour 20 ans. L'équipement dont la livraison est prévue en 2017 pourra accueillir jusqu'à 10 000 spectateurs, avec 65% de places assises. La société exploitante annonce 118 événements par an, dont 102 spectacles – l'activité comprendra l'accueil de quelques rendez-

vous sportifs – et prévoit 440 000 spectateurs annuels. La CUB annonce un investissement de sa part de 49,2 M€ hors taxes. Lagardère Unlimited est également associé à DV construction (groupe Bouygues) et Bouygues Énergie.

SALLE MULTIFONCTIONS À SAINT-AGATHON. La ville de Saint-Agathon, limitrophe de Guingamp (Côtes d'Armor), ouvrira sa nouvelle salle culturelle courant mars. Cet équipement construit pour 2,3 millions d'euros pourra accueillir 800 personnes debout ou 228 personnes assises, grâce à des gradins rétractables. La salle, gérée en régie directe par la Ville de Saint-Agathon, est dirigée par Pierre Huonnic, ex-biologiste marin qui avait créé le festival Chausse tes tongs. Doté d'une scène de 10 mètres d'ouverture, ce lieu pourra accueillir des concerts de musiques actuelles, des spectacles jeune public, mais aussi des conférences ou des bals. Il prendra le relais de l'actuelle salle des fêtes, construite en 1950, et devrait également proposer des activités de médiation culturelle, en lien avec les associations et écoles de l'agglomération guingampaise.

QUINTAUO OUVRE À ANGLET.

La salle Quintauo sera inaugurée le 17 janvier à Anglet (Pyrénées-Atlantiques). Géré en régie directe par la Ville, ce lieu comporte trois espaces de diffusion. Une grande salle de spectacles modulable de 400 à 800 places accueillera des spectacles de théâtre, danse et musique. Une plus petite salle de 200 places assises (400 debout), dédiée aux associations et à la création, notamment jeune public, hébergera des compagnies en résidence, dont Les Pieds dans l'Eau et Hecho en casa en 2014. Une scène extérieure et des gradins sur le toit du bâtiment pourront recevoir 130 spectateurs, pour des animations, spectacles d'été ou arts de la rue. Le lieu comprend aussi un bar-restaurant, ouvert midi et soir. Dans le hall d'accueil, les spectacles trouveront une suite, comme avec des goûters créatifs après du répertoire jeune public. Une trentaine de spectacles seront programmés par saison, avec la culture en famille comme axe principal : la moitié seront accessibles dès l'âge de 8 ans. Jérôme Poties, directeur de la culture, travaillera avec une équipe de neuf permanents et un budget de fonctionnement proche du million d'euros.

LE GUEULARD +, À NILVANGE.

La future scène de musiques actuelles (SMAC) de Nilvange (Moselle) devrait être inaugurée avant l'été prochain, après une année 2013 de préfiguration et 30 ans après l'ouverture du café culturel le Gueulard. L'ancienne piscine a été transformée en une salle de concert



D. R.

de 400 places, à laquelle s'ajoutent trois studios de répétition (dans les anciens vestiaires), un centre de ressources, un local associatif et un bar. Le bâtiment, certifié basse consommation, sera recouvert d'un bardage métallique isolant, conçu par ArcelorMittal, et d'une toiture végétalisée. Cet investissement de 4 millions d'euros a été pour l'essentiel financé par la communauté d'agglomération du Val de Fensch. Le lieu sera géré par un établissement public industriel et commercial créé en janvier 2014. Il organisera une quarantaine de concerts par an, surtout dans l'émergence, avec 850 000 euros de budget de fonctionnement. Sa directrice, Emmanuelle Cuttitta, avait mené, en 2011, une étude sur les lieux de diffusion voisins, en Lorraine du Nord, Belgique, Luxembourg et Allemagne, afin de définir sa jauge. Un réseau territorial «musiques actuelles» sera créé avec les équipements existants pour proposer une offre culturelle et artistique cohérente. **N. D.**

MEXIQUE

«Zingaro pour la première fois avec un gros tourneur international»

Bartabas installe son chapiteau de 1 300 places à Mexico, du 3 février au 23 mars, à l'invitation d'Ocesa, principal producteur d'Amérique latine.

Comment s'est montée cette expédition ?

L'initiative vient d'un grand opérateur privé et passionné par le spectacle. C'est ce qui nous distingue d'autres compagnies françaises qui sont souvent invitées dans le cadre d'échanges internationaux avec le soutien d'institutions. Ici Ocesa produit l'ensemble. L'ambassade a apporté des conseils sur les contacts, la fiscalité, la visibilité, mais pas d'aide directe.

Même si l'histoire de *Calacas* s'inspire de la fête des morts mexicaine, l'idée de jouer au Mexique n'était pas prévue. C'est même la première fois que Zingaro va jouer dans un pays dont la culture a inspiré

le spectacle. Confronter les spectateurs à leur propre culture va être une grande première pour nous. Il y a de l'appréhension, surtout que c'est une série de 40 représentations sur deux mois, soit environ 50 000 places.

Vous êtes invité par Ocesa, un opérateur plutôt tourné vers les grands spectacles commerciaux. N'est-ce pas étonnant ?

Oui, nous avons été surpris. Nous les avons prévenus que nous n'étions pas le Cirque du Soleil, pour la façon de travailler et le contenu du spectacle, même si nous touchons tous les publics. C'est la première fois que Zingaro va travailler avec un gros tourneur international. Mais cela risque d'être de plus en plus souvent le cas. Déplacer Zingaro sur un autre continent, c'est une grosse opération, avec beaucoup de frais logistiques. Le cachet représente à peine 20% du budget. Rien que

le transport des chevaux et du matériel coûte 600 000 euros sur un budget global d'environ 3 millions d'euros. Les chevaux voyagent dans un 747 équipé et 21 containers de matériel partent en bateau un mois avant.

Où en sont vos relations avec les collectivités ?

Elles sont correctes avec la mairie d'Aubervilliers et le conseil général. La Région ne nous aide pas, sans qu'on sache pourquoi. Le cumul de nos subventions incluant celles de l'État (Zingaro est hors commission) représente 20% de nos recettes (cette année de 3,5 millions). C'est un cas unique et cela dure depuis trente ans. Bien que Zingaro soit une des plus grosses troupes françaises avec le Théâtre du Soleil, notre fragilité est permanente et les subventions ne couvrent pas notre fonctionnement. Nous remettons en jeu la vie de la compagnie à chaque création. C'est difficile à vivre d'autant que les conditions pour tourner en Europe sont plus dures. En Espagne, Belgique, Italie, c'est la catastrophe. On tourne bien en France et nous voyons que notre système culturel est exceptionnel, mais il a tendance à fonctionner en circuit de plus en plus fermé.

Que voulez-vous dire par circuit fermé ?

La perversion du système français, c'est d'avoir des dirigeants de lieux ou de festivals qui s'échangent leurs productions. Des compagnies qui n'ont à offrir que leurs propres spectacles en souffrent. Par ailleurs, l'arrivée d'Olivier Py au festival d'Avignon est de mon point de vue un problème. Comment concilier la lourdeur de la tâche du directeur du premier festival de théâtre au monde et la disponibilité nécessaire pour le travail de création artistique ? Je n'ai rien contre la personne, mais contre le principe d'un metteur en scène en activité pour diriger le Festival d'Avignon. Les festivals restent un moyen très important pour les compagnies de montrer leur travail. Zingaro avec Avignon, c'est une histoire très longue. Nous avons commencé dans le Off au tout début et très vite nous avons joué toutes nos créations dans le In, tissant ainsi des relations très fortes avec le public. La particularité de Zingaro, c'est son implantation en Seine-Saint-Denis avec presque 100 000 spectateurs par an, associée à cette orientation vers l'étranger. Or la vitrine pour l'étranger, c'est Avignon. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR YVES PÉRENNOU

Londres : les leçons de l'Apollo

ROYAUME-UNI. Après l'effondrement du plafond de l'Apollo Theatre, à Londres, le 19 décembre, la presse anglaise a analysé les enseignements de cette catastrophe. Sept blessés graves sur 77 blessés sont à déplorer. Le public (700 personnes) n'a pas paniqué et l'évacuation s'est faite dans le calme. Les professionnels ne craignent pas une baisse de fréquentation des théâtres du West End lié à un traumatisme du public. Mais, comme le souligne Lynn Gardner dans *The Guardian*, l'important est qu'un tel événement ne se reproduise pas. Un plan de surveillance des 40 théâtres du West End s'impose. Leurs bâtiments (sauf deux d'entre eux) datent d'avant-guerre. L'Apollo, appartenant à Nimax, était en règle avec les visites de sécurité, mais le précédent propriétaire avait alerté sur le mauvais état du bâtiment. Les théâtres londoniens prélèvent une part du prix de chaque entrée pour l'entretien des locaux, mais plusieurs journalistes font remarquer que l'utilisation de ces sommes n'est pas transparente.

VITE DIT

* Italie : Carlo Fuortes devient surintendant du théâtre de l'Opéra de Rome. Il était administrateur de la Fondazione Musica per Roma. * Québec : Monique Simard succède à François Macerola à la direction de la Société de développement des entreprises culturelles (Sodec), pour un mandat de cinq ans. * Allemagne : une pétition internationale est désormais en ligne contre le projet de fusionner de l'orchestre de Baden-Baden et Fribourg avec celui de Stuttgart (change.org)



AGATHE POUPENY



Calacas, de Bartabas

Institut de la marionnette : short-list. La présélection pour le recrutement de la future direction de l'Institut international de la marionnette et de l'École nationale supérieure des arts de la marionnette a été arrêtée par le jury, le 18 décembre. Cariat Astles (Grande-Bretagne), Sylvie Baillon, Grégoire Callies, Éloi Recoing et Philippe Sidre sont les cinq candidats retenus qui devront soumettre leur projet pour le 14 février.

Colloque «Transmettre» : mécénat à l'honneur.

Les journées professionnelles organisées par Le Pont supérieur, l'Université de Nantes et le TU, les 13 et 14 décembre, ont permis de mettre en évidence de nombreuses initiatives dans le domaine de la transmission, de la formation et des croisements avec le monde de l'entreprise. Dans un atelier consacré à la «rencontre de l'artiste et du chef d'entreprise», Stéphane Martinez, PDG de Marty sports SA, a présenté la fondation Mécène et Loire qu'il préside et qui réunit 29 entreprises du département du Maine-et-Loire. Celles-ci mutualisent des moyens en faveur de projets culturels réalisés par des artistes du territoire. 19 projets ont été retenus en 2013 pour une dotation individuelle variant de 2 000 € à 20 000 €, soit un total de 140 000 € de mécénat alloué en 2013. Il a annoncé la création du Pôle régional du mécénat Pays de la Loire, après un premier pôle en Bourgogne. Il est constitué en partenariat avec la DRAC.

Deuxième appel des PSO. Le réseau des Petites Scènes ouvertes (PSO) lance son deuxième appel à candidatures à l'intention des compagnies professionnelles ou de porteurs de projet chorégraphique en vue de présenter un projet lors d'un temps fort destinées aux programmeurs, en octobre 2014. Date limite : 31 janvier. candidatures@petitesscenesouvertes.fr

Catalogue des EAT. Les Écrivains associés du théâtre (EAT) annoncent la parution du Catalogue 2^e édition. L'ouvrage recense 431 textes de 156 auteurs, présentés par titres, genres, thèmes et nombres de personnages. Chaque texte est résumé en quelques lignes. Le Catalogue est à destination des élèves en art dramatique, professeurs, metteurs en scène, compagnies et curieux. Disponible sur demande à eatinfo@wanadoo.fr

Candidatures Danse Dialogues. Le programme européen Danse Dialogues 2 a ouvert les candidatures pour un deuxième laboratoire de recherche sur la relation danse/lumière. Il sera animé par Christian Rizzo et Caty Olive. Date limite des candidatures 31 janvier. <http://danscedialogues.eu>

Adami : Détours et Talents Musique Jeune Public. Six musiciens ou groupes ont

LE CHIFFRE

2 millions

C'est le nombre d'entrées pour les spectacles musicaux en France, selon une enquête que vient de publier le Département des études et statistiques du ministère de la Culture. Cette estimation pour 2011 est encore loin de la fréquentation de Broadway à New York (12 millions) ou du West-End de Londres (14 millions). Mais l'étude parle bien de «renouveau» pour un genre qui puise dans la tradition française et s'est ouvert aux influences anglosaxonnes. Le Renouveau du spectacle musical en France, Xavier Dupuis, Bertrand Labarre, décembre 2013. www.culturecommunication.gouv.fr

été sélectionnés pour Détours, initiée par l'Association artistique de l'Adami. Cette opération de promotion et l'accompagnement des artistes est soutenue par 14 festivals. Les sélectionnés sont Nathalie Natiembe, Odezenne, ST. Lô, Saint Michel, Salut C'est Cool et Von Pariah. Par ailleurs les quatre Talents musique jeune public Adami pour 2014 sont : La compagnie AlumeCiel (festivals Ideklic, Festi'Coccinelle et BimBada-

Boum) ; Soul Beton (festivals Alors Chante !, Festi'Coccinelle, Momix et Puy-de-Mômes ; H2OMMES (Alors Chante !, Festi'Coccinelle, Kidzik, Festival de Marne et Momix) ; Pavé Volubile (festivals Tintinnabul, BimBadaBoum et Kidzik).

Danse élargie : troisième.

Le Musée de la danse, à Rennes, et le Théâtre de la Ville, à Paris, ouvre le troisième concours Danse élargie. www.danse-elargie.com

INITIATIVES

Nicolas Frize, un musicien à l'usine

À un kilomètre de Paris, le plus ancien site Citroën encore en activité en France résonne de rythmes lents et sourds. Parmi les 110 machines sur lesquelles veillent les 630 salariés, des presses emboutissent des pièces de métal, dont certaines sont ensuite soudées, avant d'être expédiées dans toutes les usines d'assemblage du groupe automobile PSA. Le compositeur Nicolas Frize est en résidence depuis début 2012 dans cette usine au cœur de Saint-Ouen (93). Il y enregistre des sons et des ambiances comme un anthropologue sonore et les déposera dans un lieu d'archives. Ces sons seront utilisés pour *Intimité*, œuvre composée en vue de concerts donnés les 31 janvier, 1^{er} et 2 février, à Saint-Ouen. «Certains sons mécaniques deviennent organiques, c'est par exemple un souffle ou l'expression



de gestes.» explique Nicolas Frize. Sa composition allie des sons enregistrés et des instruments, des objets, des voix, des musiciens professionnels et des amateurs. L'artiste en résidence a récupéré une centaine de pièces métalliques qu'il a organisées selon leur timbre, résonance, hauteur et masse. Elles seront jouées suspendues sur des portiques ou posées comme les lames d'un xylophone. Les concerts réuniront également des vents, un luth ou encore une contrebasse. Ils seront donnés dans trois lieux de Saint-Ouen :

une église, une école et, bien sûr, cette usine qui fêtera alors ses 90 ans d'existence et, exceptionnellement, s'arrêtera de fonctionner. «Je souhaite associer les salariés à une réflexion sur la part sensible qu'ils mettent dans leur activité ou sur l'indicible, mais aussi les impliquer dans cette création musicale, porte ouverte entre la ville et l'entreprise.»

Collégiens, lycéens ou élèves du conservatoire participent aussi. Nicolas Frize mène des entretiens qui nourrissent cette création ainsi qu'un journal, «Travaux». Il organise des séances d'écoute et affiche des photos ou des partitions dans l'usine. Un documentaire est produit pour le cinéma par Shellac. Cette résidence a été financée par les collectivités locales (Ville, Département et Région), la Fondation PSA et le ministère de la Culture. ■

NICOLAS DAMBRE

Poésie et spectacle

vivant. La première édition du festival de poésie contemporaine Poema se tiendra en Lorraine du 28 au 30 mars.

Coordonné par les compagnies

L'Escalier, Vents d'Est et du Jarnisy, il proposera des passerelles avec le spectacle

vivant, notamment à travers six commandes à des binômes et tríos de comédiens et danseurs. Le budget est de 80 000 euros, soutenu par la Région Lorraine, le Département de Meurthe-et-Moselle, la Ville de Nancy et le Centre national du livre. Un partenariat avec le Printemps des poètes luxembourgeois et Kulturfabrik permettra au festival de passer la frontière.



PARUTIONS

CAHIERS JEAN VILAR.

La nouvelle livraison des Cahiers Jean Vilar propose un passionnant entretien avec Olivier



Py et Eric Ruf. Sous le titre «Moi, directeur du festival d'Avignon», d'autres personnalités

donnent leur vision du festival : Olivier Poivre d'Arvor, Jean-Michel Ribes, Laure Adler, Philippe Fenwick. Les Cahiers reproduisent aussi une interview de Jean Vilar par Jack Ralite de 1970. 10 euros, 04 90 86 59 64

TRANSMETTRE LA DIRECTION ARTISTIQUE.

Les 26 et 27 octobre, la compagnie Transe Express avait invité le secteur des arts de la rue à réfléchir sur la transmission de la direction artistique. Ces rencontres étaient co-organisées par La Gare à Coulisses, HorsLesMurs et la Fédération des arts de la rue Rhône-Alpes. La synthèse des débats est désormais à consulter sur www.federationartsdelarue.org

CARNET

ALAIN BUFFARD. Le chorégraphe Alain Buffard est mort le 21 décembre, à 54 ans. Après une formation au CNDC d'Angers auprès d'Alwin Nikolais en 1978-79, il danse de 1982 à 1991 avant de prendre distance en travaillant dans la galerie d'art Anne de Villepoix, à Paris. En 1998 avec son solo *Good-Boy*, il impose une réflexion puissante sur le Sida en refusant cependant d'être un alibi. Personnalité très identifiée dans le mouvement de la danse conceptuelle, il se voulait agitateur ce qu'il fut assurément.

Rhône-Alpes : la Nacre menacée.

La Nacre, agence pour le développement du spectacle vivant en Rhône-Alpes, risque de perdre le soutien financier de la DRAC en 2015. Sa subvention actuelle de 400 000 euros en 2013 baisse déjà à 315 000 euros en 2014. Un scénario qui, s'il se confirme, entraînerait la disparition de l'agence, selon sa direction. Par ailleurs, le nouveau bureau, présidé par Olivier Colin, veut faire participer les professionnels à la gouvernance. Il les appelle à adhérer et a annoncé une assemblée générale extraordinaire le 20 janvier.

Dolmieu à Grozny.

Dominique Dolmieu, metteur en scène et codirecteur de la Maison d'Europe et d'Orient, à Paris, est invité par le théâtre de la jeunesse Serlo, à Grozny, à mettre en scène *Les Loups*, de Moussa Akhmadov. «J'accepterai, déclare-t-il, sous réserve de ne pas faire courir des risques aux gens qui vont y travailler. Cette pièce raconte la déportation des Tchétchènes par les Russes en 1944. Or le contexte n'est pas particulièrement favorable à la liberté d'expression.» Le théâtre de la Jeunesse est financé par le ministère de la Culture tchétchène.

SUR VOS AGENDAS

PARIS

15 JANVIER

Soirée des artistes angels par le Monfort Théâtre et proarti.fr, la plateforme de financement participatif dédiée à la création artistique. contact@proarti.org

MANTES-LA-JOLIE

28 ET 29 JANVIER

Forum national des lieux intermédiaires Par Actes if www.actesif.com

PANTIN

30 JANVIER

Journée de réflexion autour de l'éducation à la culture chorégraphique Par le Centre national de la danse 01 41 83 98 98

TOURNEFEUILLE

30 ET 31 JANVIER

Université buissonnière des arts de la rue Par la fédération nationale des arts de la rue avec L'Usine, scène conventionnée pour les arts dans l'espace public coordination@federationartsdelarue.org

KINGERSHEIM

30 JANVIER AU 10 FÉVRIER

Temps professionnels du festival Momix <http://www.momix.org/professionnels.html>

CANNES

1^{ER} AU 4 FÉVRIER

Midem www.midemfestival.com

TOULOUSE

1^{ER} FÉVRIER

La création théâtrale dans nos démocraties. Avec Christian Ruby, Sandrine Dubouilh, Daniel Urrutiaguer Par le Bureau des compagnies de théâtre bureaudescompagniesdetheatre@gmail.com

AIX-EN-PROVENCE

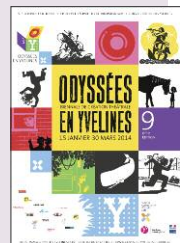
4 FÉVRIER

Quelles relations contractuelles entre opérateurs culturels et collectivités ou établissements publics? Par Arcade PACA www.arcade-paca.com

SARTROUVILLE

6 ET 7 FÉVRIER

Circuit professionnel et rencontre jeune public de l'ONDA. Dans le cadre du Festival Odyssées en Yvelines www.odyssées-yvelines.com www.onda.fr



BLÉRÉ

11 FÉVRIER

Intercommunalité : nouvel eldorado culturel? Par Culture O Centre et la Communauté de communes de Bléré-Val de Cher 02 38 68 28 31

BELFORT

12 ET 13 FÉVRIER

Du droit à la culture aux droits culturels Par Paideia 4D <http://droitsculturels.org>

BRUXELLES 3 AU 7 FÉVRIER Propulse

Le service de la diffusion de la fédération Wallonie-Bruxelles organise la troisième édition de Propulse, une semaine dédiée aux professionnels du spectacle vivant avec la présentations de nombreux projets dans des lieux partenaires, dont Les Halles de Schaerbeek pour la danse, théâtre, conte, arts de la rue et du cirque, Le Botanique (musiques actuelles) et Flagey (musique classique et contemporaine). Plusieurs rencontres professionnelles sont également au programme, dont un déjeuner-rencontre À la recherche de nouveaux publics pour les musiques actuelles organisé par Court-Circuit (le 6). www.propulsefestival.be





Communauté de communes de la région de Chemillé (49)
Etude portant diagnostic et préconisations sur l'exploitation de l'établissement public de coopération culturelle « Théâtre Foirail Camifolia »

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

POUVOIR ADJUDICATEUR

Communauté de communes
 de la région de Chemillé,
 5 rue de l'Arzillé - Chemillé
 49120 CHEMILLE-MELAY
 Etablissement public territorial
 de services généraux des
 administrations publiques.
 Téléphone : 02-41-30-42-42
 Télécopie : 02-41-30-39-00
 Adresse électronique :
 communaute.com.chemille
 @wanadoo.fr

TYPE DE PROCÉDURE

Procédure adaptée (article 28
 du Code des marchés publics)

OBJET DU MARCHÉ

Etude portant diagnostic et
 préconisations sur l'exploitation
 de l'établissement public de coopé-
 ration culturelle « Théâtre Foirail
 Camifolia »

CARACTÉRISTIQUES DU MARCHÉ

Le marché comprend une tranche
 ferme

DÉLAIS D'EXÉCUTION

Le calendrier prévisionnel de réali-
 sation est le suivant :
 • Lancement de l'étude : 1^{er} mars
 2014 ;
 • Fin de l'étude : 15 juin 2014.

**DATE PRÉVISIONNELLE
 DE COMMENCEMENT**

1^{er} mars 2014.

**CRITÈRES DE SÉLECTION
 DE L'OFFRE**

offre économiquement la plus
 avantageuse en fonction des
 critères énoncés ci-dessous
 avec leur pondération :

- **Présélection :**
 Cinq candidats seront présélection-
 nés, pour être auditionnés.

La présélection sera effectuée
 en fonction des trois critères
 suivants :

- 1- Le prix de la prestation : noté sur
 20 pondéré à 0,40 ;
- 2- La notice méthodologique :
 notée sur 20 pondérée à 0,30 ;
- 3- Les références : notées sur 20
 pondérée à 0,30.

• **Sélection du titulaire :**

Le titulaire sera sélectionné par
 le représentant légal du pouvoir
 adjudicateur, après une audition,
 destinée à :

- 1- Confirmer l'analyse du dossier,
 produite à l'issue de la présélection ;
- 2- Apprécier les connaissances
 du candidat en lien avec la gestion
 en général des collectivités locales
 et de leurs établissements et la
 connaissance en particulier des
 politiques culturelles et évènemen-
 tielles ;
- 3- Apprécier les motivations
 du candidat ;
- 4- Négocier, le cas échéant,
 compte tenu de la procédure
 retenue, le prix.

L'audition est fixée au 18 février
 2014. Le pouvoir adjudicateur se
 réserve le droit de modifier cette
 date et cet horaire.

**DÉLAI MINIMUM DE VALIDITÉ
 DES OFFRES**

120 jours.

**DATE LIMITE DE RÉCEPTION
 DES OFFRES**

le 5 février 2014 à 12h.00.

**ADRESSE OÙ LES DOSSIERS
 PEUVENT ÊTRE RETIRÉS**

A – Par voie électronique
 Le dossier de consultation peut
 être téléchargé directement et
 gratuitement par les candidats sur
 la plate-forme de dématérialisation
 de l'ECRIVAIN PUBLIC dont l'accès

se fait à l'adresse suivante :
<https://ecrivainpublic.doubletrade.net>

B – Retrait du dossier papier

Les candidats qui le souhaitent
 peuvent également obtenir
 le dossier de consultation sous
 la forme habituelle papier :
 L'Ecrivain public
 Angle 53 - 2 rue Beauregard
 BP 50026
 49300 CHOLET
 Tél. : 02.41.63.98.43
 Fax : 02.41.71.93.38

**ADRESSE OÙ LES OFFRES
 DOIVENT ÊTRE REMISES**

Communauté de communes
 de la région de Chemillé
 Hôtel de la Communauté
 5 rue de l'Arzillé - Chemillé
 49120 CHEMILLE-MELAY

Conformément aux dispositions
 de l'article 56 du Code des marchés
 publics, la personne publique
 accepte la transmission des offres
 par voie électronique au travers
 de la plate-forme de dématérialisa-
 tion : <https://ecrivainpublic.doubletrade.net>

**RENSEIGNEMENTS
 ADMINISTRATIFS**

Communauté de communes
 de la région de Chemillé
 Hôtel de la communauté
 5 rue de l'Arzillé - Chemillé
 49120 CHEMILLE-MELAY
 Tél : 02.41.30.42.42
 Fax : 02.41.30.39.00

Personne à contacter : Arnaud
 GUERRY

Date d'envoi de l'avis d'appel
 public à la concurrence :
 le 6 janvier 2014

Commune de Saint Jacques de la Lande

AVIS DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Délégation de Service Public pour la gestion et la programmation de l'Aire Libre

THÉÂTRES-MUSIQUES
**L'AIRE
LIBRE**
SCÈNE CONVENTIONNÉE
POUR LE THÉÂTRE

Commune de Saint-Jacques-de-la-Lande, 11 rue
des 25 fusillés, CS 20732, 35 207 Rennes cedex 2,
tél 02 99 29 75 30, fax 02 99 31 34 24.

Adresse à laquelle le règlement de consultation doit être demandé :

même adresse, Service Commande Publique, e-mail :
julie.massieu@st-jacques.fr ou téléchargement sur
<https://marches.e-megalisbretagne.org>

Le délégataire assurera :

- > la gestion et l'exploitation du théâtre de L'Aire Libre
- > la programmation de la saison culturelle,
- > le soutien à la création artistique avec, entre-autres,
l'accueil d'artistes en résidence,
- > le développement de partenariats institutionnels
et privés.

Modalités essentielles de financement et d'exploitation

Les modalités essentielles de financement (recettes
du délégataire) sont les suivantes : billetterie et parti-
cipation de la commune, autres financements. Le délé-
gataire exploitera le service à ses risques et périls.

Durée de la délégation :

4 ans, du 1^{er} septembre 2014 au 31 août 2018

Critères d'admission des candidats :

- > Les garanties professionnelles et financières
(attestées par les documents listés dans le RC)
- > Références dans le domaine d'activité équivalent
à l'objet de la convention

Critères d'évaluation des prestations :

Ces critères seront détaillés dans le cahier des charges
qui fera partie du dossier de consultation remis aux
candidats admis à présenter une offre.

Date limite de réception des candidatures :

le lundi 10 février 2014 à 12h00

Modalités de présentation des candidatures :

Se référer au règlement de consultation

Recours :

Instance chargée des procédures de recours:
Tribunal administratif de Rennes 3 contour Motte,
35000 Rennes, tél. : 02-23-21-28-28, télécopieur:
02-99-63-56-84. Service auprès duquel des rensei-
gnements peuvent être obtenus concernant l'introduc-
tion des recours : Greffe du tribunal administratif
de Rennes 3 contour Motte, 35000 Rennes,
tél. : 02-23-21-28-28, télécopieur : 02-99-63-56-84.

Date d'envoi du présent avis : 06/01/2014



LA FORMATION EN ALTERNANCE DES MÉTIERS DE L'OPÉRA ET DE L'ORCHESTRE

Licence professionnelle « Métiers de la scène lyrique »

- artiste de chœur
- régisseur de scène
- régisseur d'orchestre
- chargé de mission service pédagogique
- chargé de production lyrique
- bibliothécaire de parthèque

**Engagez-vous dans la formation
de vos futurs collaborateurs.
Soutenez le CFA !**

Ciblez votre taxe d'apprentissage.



Opéra
national de
Lorraine

CENTRE NATIONAL
DE FORMATION D'APPRENTIS
DES MÉTIERS
DES ARTS DE LA SCÈNE

WWW.CFA-OPERAORCHESTRE.FR

RENSEIGNEMENTS: 03 83 85 33 20

CFA@OPERA-NATIONAL-LORRAINE.FR

CFA des métiers des arts de la scène

Opéra national de Lorraine, 1, rue Sainte-Catherine, 54000 Nancy



Dans les villes : Strasbourg ONL (Lic. I - 0335105 - II. 0335106 - III. 0335107)



L'AVANT-SCÈNE COGNAC Scène conventionnée « inclinée danse »

Recrute sa directrice / son directeur

L'Avant-Scène Cognac, association loi 1901, est un établissement pluridisciplinaire dédié au spectacle vivant et incluant un axe fort autour de la danse. Au sein de son projet, l'association inscrit la conception et la mise en œuvre de deux festivals : « Danse et Vous », festival de danse initié en 2010 et se déroulant au théâtre pendant deux semaines en mars – et « Coup de Chauffe à Cognac », festival d'arts de rue se déroulant chaque premier week-end de septembre et fêtant sa 20ème édition les 5/6/7 septembre 2014.

L'Avant-Scène Cognac est liée à la Ville de Cognac par une Délégation de Service Public (2012-2017). L'association est soutenue par le Ministère de la Culture et de la Communication/DRAC Poitou-Charentes (Scène conventionnée « inclinée danse »), la Région Poitou-Charentes, le Département de la Charente et le Grand Cognac.

Le théâtre est situé à Cognac, ville d'environ 20 000 habitants, et développe ses activités au cœur d'un bassin de vie de 48 000 habitants. Le théâtre dispose de deux salles (728 places et 186 places). Équipe : 13 permanents, dont 2 mises à disposition par la Ville – Budget : 1.4 M€

Description du poste

La directrice / le directeur élabore et met en œuvre le projet artistique et culturel en réalisant une programmation pluridisciplinaire, avec une attention particulière pour la danse (conventionnement DRAC). Sur cet axe, elle (il) s'attache à accompagner les artistes dans leur projet de création (résidences, co-productions) et développe un vaste volet d'action culturelle visant à fidéliser et à élargir les publics. Elle (il) assure le rayonnement de l'établissement sur le territoire régional et son inscription dans les réseaux. En tant que représentant légal de l'association, elle (il) recrute le personnel, conçoit et exécute le budget conformément aux orientations décidées par le Conseil d'Administration et a la responsabilité des relations avec les partenaires locaux et institutionnels. Elle (il) devra entretenir et développer un réseau de mécènes. Elle (il) devra collaborer avec le CNAR afin d'élaborer la programmation artistique du festival Coup de Chauffe à Cognac (arts de la rue) qui est la vitrine des coproductions soutenues par le CNAR en Poitou-Charentes.

Profil recherché

- Expérience affirmée dans un poste similaire : direction artistique, management, compétences juridiques et financières en milieu associatif
- Engagement avéré dans le secteur chorégraphique.
- Permis B obligatoire.

► **Date de prise de fonction :** Poste à pourvoir au 20 août 2014

► **Date limite de candidature :** 10 février 2014

► **Salaire envisagé :** CDI à temps complet. Selon la convention des entreprises artistiques et culturelles – « Groupe 1 de la CCNEAC ».

► **Lieu :** Cognac (16)

Adresse postale du recruteur

Les candidatures, sous forme de lettre de motivation accompagnée d'un CV détaillé, sont à adresser (par courriel, suivi d'un courrier, cachet de la poste faisant foi) à :

Monsieur le Président, Michel Robinne
 L'Avant-Scène Cognac
 1 place Robert Schuman
 BP 60024
 16101 Cognac cedex
 sdir@avantscene.com.

Site web de la structure : www.avantscene.com

Informations complémentaires / renseignements

À l'issue d'une pré-sélection, les candidat(es) recevront une note d'orientation à partir de laquelle ils devront rédiger un projet culturel. Les candidat(es) seront entendu(es) début mai 2014 par un jury composé de représentants de l'association et des partenaires publics.



LE CCNFCB RECRUTE

Un(e) directeur(trice) délégué(e)

♦ Le CCNFCB a son siège à Belfort, ville de 54 000 habitants du Nord Franche-Comté qui s'inscrit dans l'Aire urbaine Belfort - Montbéliard - Héricourt - Delle d'environ 300 000 habitants.

♦ Le CCNFCB appartient au réseau des 19 établissements qui constituent en France le socle de l'activité de production et de diffusion d'œuvres chorégraphiques.

♦ Le CCNFCB est accompagné conjointement par l'Etat (DRAC de Franche-Comté), le Département du Territoire de Belfort, la Région Franche-Comté, la Ville de Belfort et reçoit le soutien d'autres partenaires publics. L'ensemble des financements publics atteint 924 KE en 2013 sur un budget total de 1150 KE.

♦ Le CCNFCB compte 11 emplois permanents.

MISSIONS

En coordination étroite avec la Directrice, ses missions seront :

- Mise en œuvre des projets du CCNFCB,
- Animation et coordination de l'équipe artistique, technique et administrative, répartition des tâches au sein de l'équipe,
- Coordination de la production et de la diffusion des spectacles du CCNFCB,
- Structuration d'une politique de communication et de relations aux publics,
- Responsabilité financière : élaboration du budget et suivi de l'exécution (montage des dossiers financiers et rédaction des contrats),
- Développement des ressources, financements, partenariats publics et privés,
- Relations avec les partenaires institutionnels et financiers (préparation des conseils d'administration,...),
- Responsabilité du personnel et de la gestion des ressources humaines,
- Montage et suivi des projets européens.

COMPÉTENCES

- Excellentes capacités relationnelles et rédactionnelles,
- Très bonne connaissance du spectacle vivant et en particulier du champ chorégraphique, de ses réseaux locaux, nationaux, européens et internationaux,
- Expérience significative dans un poste équivalent,
- Grande aptitude au management, à l'organisation et à la coordination,
- Anglais, lu, parlé et écrit.

CONDITIONS D'EMPLOI ET DE RÉMUNÉRATION

- CDI, cadre,
- Salaire selon expérience et sur la base de la CCNEAC,
- Poste basé à Belfort à pourvoir à partir du 17 février 2014,
- Permis B.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) avant le 27 janvier 2014 uniquement par e-mail à :

Anita Weber, Présidente : anita.weber@orange.fr

Joanne Leighton, Directrice : j.leighton@ccnfc-belfort.org

CENTRE CHORÉGRAPHIQUE NATIONAL DE FRANCHE-COMTÉ À BELFORT
 3, AVENUE DE L'ESPÉRANCE - 90000 BELFORT - WWW.CCNFC-BELFORT.ORG

LA VILLE D'AGEN

35 293 habitants, Préfecture
du Département de Lot et Garonne,
Centre d'une agglomération
de 95 000 habitants



www.agen.fr

RECRUTE

son Directeur du Théâtre municipal Ducourneau Scène conventionnée Théâtre et Voix

Agen est une ville riche d'une gamme complète d'équipements culturels (Musée des Beaux-Arts, Conservatoire Musique et Danse, Médiathèque, Centre Culturel, Pôle Archives et Mémoire, Centre de Musiques Amplifiées, Complexe Art et Essai...), une ville universitaire avec 3000 étudiants et qui accueille l'Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire.

Son Théâtre à l'italienne de 600 places, conventionné par l'Etat, le Conseil Régional et le Conseil Général, propose une programmation éclectique et pluridisciplinaire autour de 45 spectacles par an sur un bassin de vie de 100 000 habitants au cœur d'une agglomération de 29 communes.

Il porte une politique d'éducation artistique et culturelle et de partenariats forts.

Dans le cadre de la politique culturelle définie par le Maire et son Adjointe déléguée à la Culture et sous l'autorité du Directeur de l'Action Culturelle, vous élaborez, proposez et pilotez la mise en œuvre du projet culturel et artistique de l'établissement en transversalité avec les autres acteurs culturels du territoire.

MISSIONS

- Concevoir et bâtir la programmation annuelle dans et hors les murs autour de ces trois volets : diffusion, création, action culturelle éducative.
- Concevoir et bâtir une politique de communication et de partenariat avec les institutions publiques et privées
- Définir et mettre en œuvre les stratégies de fidélisation du public et de conquête de nouveaux publics
- Participer aux projets transversaux entre équipements culturels du territoire
- Diriger administrativement et financièrement l'établissement
- Gérer et animer une équipe de travail (12 agents)

PROFIL

- Professionnel(e) confirmé(e) dans la direction d'un équipement de même nature, vous avez une expérience significative en management d'équipement et pilotage de projets culturels ainsi que des connaissances affirmées des réseaux culturels et institutionnels et une bonne maîtrise des aspects organisationnels, humains et financiers

CONDITIONS D'EMPLOI

- Poste à pourvoir au 1^{er} mai 2014
- CDD de droit public (mandat de 3 ans renouvelable)
- Rémunération assimilée aux cadres des attachés territoriaux

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Le dossier de candidature doit comporter : lettre de motivation + CV + note synthétique sur le projet culturel (maximum 2 pages)
Il doit être adressé avant le 31 janvier 2014 par écrit à l'attention de Monsieur le Maire, Direction des Ressources Humaines, Place du Dr Esquirol 47916 AGEN Cedex 09.

Les candidats dont le dossier aura été sélectionné devront rédiger un projet culturel plus étoffé (5 pages environ) en vue d'un entretien qui se déroulera début avril 2014.

Renseignements auprès de : André DELAS, Directeur de l'Action Culturelle – 05 53 69 47 64



MAISON
DE LA
CULTURE
DE BOURGES

SCÈNE
NATIONALE
CENTRE
DE CRÉATION

Etablissement public de coopération culturelle

Recrute son ADMINISTRATEUR (h/f)

La Maison de la Culture, Scène nationale est un établissement pluridisciplinaire, spectacle vivant, production, cinéma art et essai. La MCB° déploie actuellement ses activités hors les murs sur trois salles réparties dans la ville : l'Auditorium, au sein du conservatoire, 470 places ; le Théâtre Jacques-Cœur, théâtre à l'italienne, en centre-ville, 350 places ; le Hublot, au nord de la ville, 237 places. Cet établissement public de coopération culturelle est doté d'un budget global annuel de 3.700.000 € et dispose d'une équipe permanente de 32 salariés.

MISSIONS

Il/elle exerce ses fonctions sous la responsabilité du Directeur. En tant que cadre de direction, il/elle participe au sein de l'équipe dirigeante aux réflexions sur le développement des activités de la Maison de la Culture et à leur mise en œuvre en matière économique, sociale et financière.

Il/elle assure :

- la responsabilité de la gestion administrative et financière de l'établissement ;
- l'établissement du budget, du contrôle de gestion et la supervision de la comptabilité analytique ;
- la veille juridique et fiscale, la mise en œuvre et le suivi des évolutions légales ou réglementaires,
- la mise en œuvre et le suivi des procédures de marchés publics et la mise en œuvre des contrats de fournitures et de maintenance,
- le suivi des relations avec les tutelles et les financeurs, notamment dans l'élaboration et le suivi des dossiers de subventions,
- l'évaluation financière, le montage et le suivi des budgets des productions déléguées de la MCB°, le suivi des projets dans leurs phases de production et de diffusion
- la préparation des conseils d'administration.

PROFIL

- Formation supérieure de niveau Bac + 5 en gestion et en administration et/ou expérience confirmée sur un poste similaire
- Capacité d'anticipation et d'organisation, rigueur d'analyse, sens du travail en équipe, aisance relationnelle et rédactionnelle
- Bonne connaissance des réseaux artistiques et culturels nationaux et internationaux

CONDITIONS

CDI à temps plein.
Rémunération selon la convention collective des entreprises artistiques et culturelles et expérience.
Avantage : prime de 13^e mois, mutuelle de santé.

Date limite de dépôt de candidature : 22 janvier 2014

Prise de fonction : février / mars 2014 ou date à convenir

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) à :

Monsieur Olivier Atlan - Directeur
Maison de la Culture de Bourges
BP 257 - 18005 BOURGES

Courriel :

d.martin@mcbourges.com et f.andre@mcbourges.com

ALLO 02 48 67 74 70

CLIC WWW.MCBORGES.COM

TANDEM

Arras Douai

**Le Théâtre d'Arras
recrute**

une/un secrétaire général(e)

TANDEM Arras-Douai est le fruit du rapprochement entrepris depuis 2 ans, entre le Théâtre d'Arras (scène conventionnée musique et théâtre) et l'Hippodrome de Douai (scène nationale). Spectacles théâtraux et chorégraphiques, concerts, formes pluridisciplinaires, arts du cirque composent les saisons. Les espaces scéniques des deux sites (6 plateaux – espaces de répétitions et une salle de cinéma), forment un ensemble exceptionnel, à même de répondre aux besoins de la création contemporaine. Pôle européen de production, TANDEM Arras-Douai soutient la création européenne par des aides en coproduction, l'accueil d'équipes artistiques en résidence et par l'accompagnement à l'organisation de tournées. TANDEM Arras-Douai est en préfiguration de labellisation « scène nationale ».

www.tandem-arrasdouai.eu

FONCTION

Sous l'autorité du directeur, la/le secrétaire général(e) du Théâtre d'Arras, aura pour missions :

- La coordination des services :
 - coordination des activités des différents services,
 - encadrement de l'équipe d'attaché(e)s aux relations publiques et de l'équipe d'accueil billetterie,
 - animation du projet et contribution à son rayonnement.
- La participation à la prospective, aux stratégies de mise en œuvre et au suivi :
 - des temps forts et des focus,
 - des actions décentralisées,
 - de l'action culturelle,
 - de la recherche de mécénat et de partenariats.
- La participation à la réflexion et à la programmation

PROFIL

- Expérience confirmée dans des fonctions analogues,
 - Affinités avec les esthétiques de la création contemporaine,
 - Capacité à manager une équipe,
 - Connaissance de la filière musicale (musiques savantes, théâtre musical) et de ses réseaux appréciée,
 - Sens des relations humaines et esprit d'équipe,
 - Maîtrise de l'anglais appréciée.
- **CDI à temps plein ; rémunération selon la CCNEAC et selon expérience.**
- **Poste à pourvoir dès que possible, merci d'adresser avant le 31 janvier 2014,**

**Lettre de motivation et CV,
à l'attention de Gilbert Langlois, directeur ;
Par mail à : gilbert.langlois@theatredarras.com
ou par courrier à : Théâtre d'Arras
À l'attention de Gilbert Langlois
7 Place du Théâtre – 62000 Arras**

ARTS 276
organise

AUTOMNE EN
NORMANDIE

FESTIVAL
TERRES
DE
PAROLES

Les festivals

Automne en Normandie et Terres de Paroles

recrutent

un(e) responsable de la communication

Arts 276 est un EPCC créé à l'initiative des Départements de la Seine-Maritime, de l'Eure et de la Région Haute-Normandie. Il organise le festival Automne en Normandie, festival de théâtre, musique et danse, qui se tient chaque année en novembre (80 représentations en 2013 dans toute la Haute-Normandie). Ce festival de notoriété internationale a une importante programmation étrangère (près de 60%), de nombreuses créations ou premières françaises et une fréquentation de 30 000 spectateurs par an.

Arts 276 organise également Terres de Paroles, nouveau festival de littérature et de lectures à voix haute, associant des auteurs et des comédiens. Le festival se déroule au printemps, principalement hors des grandes agglomérations, et organise une cinquantaine de lectures de littérature classique et surtout contemporaine.

Le/la responsable de la communication sera plus particulièrement chargé(e) de l'encadrement du service, de la conception et de la mise en œuvre de la stratégie de communication de l'établissement avec une priorité au numérique, de la négociation et du suivi des partenariats media.

Missions (sous l'autorité de la secrétaire générale)

- Elaboration de la stratégie de communication des 2 festivals
- Etablissement et gestion du budget communication (environ 250 000€)
- Négociation des partenariats média locaux et nationaux
- Encadrement et coordination de l'équipe de communication (2 à 3 personnes)
- Conception et mise en œuvre de la stratégie de communication numérique
- Supervision de la stratégie générale de communication papier
- Rédaction des programmes et des textes de présentation
- Coordination avec les structures partenaires des actions de communication

Profil

- 5 ans d'expérience à un poste similaire indispensable
- Bonne culture générale et intérêt pour le spectacle vivant et la littérature contemporaine
- Excellentes qualités rédactionnelles
- Excellente connaissance du web et des réseaux sociaux
- Rigueur et sens de l'organisation
- Maîtrise de l'anglais souhaitée
- Permis B

Conditions

- CDI temps plein
- Date de prise de fonction: 1er mars 2013
- Rémunération selon convention collective Syndeac (cadre 4) et expérience
- Lieu : Rouen (76)

Pour postuler, merci de bien vouloir envoyer votre candidature exclusivement par mail (lettre de motivation et CV), **avant le 17 janvier 2014, à candidature@arts276.com**

Les entretiens se dérouleront du 27 au 31 janvier 2014. Seuls les candidat(e)s sélectionné(e)s pour l'entretien seront contacté(e)s.

automne-en-normandie.com
terres-de-paroles.com

domaine d'O

domaine départemental d'art et de culture

L'EPIC du DOMAINE D'O recrute son DIRECTEUR TECHNIQUE (H/F) en CDI

Le domaine d'O appartient au Conseil général de l'Hérault qui en a fait un de ses deux « Domaines d'art et de culture ». La gestion du domaine d'O et de ses équipements est confiée à un établissement public à caractère industriel et commercial.

Le domaine d'O, situé dans la partie nord de la ville de Montpellier est constitué d'un parc de 23 hectares (en parti classé Monument historique) permettant l'implantation de lieux de spectacle temporaires. Dans ce parc sont également implantés plusieurs lieux de spectacle permanents : un amphithéâtre à ciel ouvert de 1800 places, un théâtre modulable de 600 places assises, 1200 debout (construit en 2013) et un théâtre de 221 places associé à une petite salle de 48 places. Des parkings, un restaurant et des bâtiments administratifs complètent cet ensemble.

Outre la gestion des lieux, l'EPIC est chargé d'organiser une saison d'hiver de septembre à avril, le festival jeune public « Saperlipopette » en mai, et l'accueil de six festivals entre les mois de mai et d'août.

Placé sous l'autorité du directeur de l'EPIC, le directeur technique est associé à la réflexion du projet d'établissement. Il assure la gestion technique des établissements et la mise en œuvre technique des activités qui y sont accueillies. Il encadre une équipe de 6 salariés permanents renforcés tout au long de l'année par de nombreux intermittents.

MISSIONS PRINCIPALES

Sécurité et normes pour les équipes, les spectateurs, les bâtiments (ERP) et le matériel : suivi de l'application de la législation et des règlements, prévention hygiène et sécurité, incendie, handicap, SSIAP, CHSCT, autorisations, commissions, registres, contrôle des qualifications techniques, formations obligatoires, veille technologique et réglementaire, maintenance.

Gestion des lieux et des matériels : pour les bâtiments : prévisionnel aménagement et travaux, en lien avec les services concernés du Conseil général ; pour le matériel : prévisionnel achat, entretien, stockage, suivi des prêts.

Gestion des crédits : prévisionnel des dépenses, exécution du budget (achat, locations, embauche intermittents, ...), suivi des consommations, contrôle des coûts, bilans.

Evaluation et planification technique pour la saison artistique et pour l'accueil des festivals : faisabilité des spectacles, validation des fiches techniques, évaluation des coûts et des dépenses, établissement des devis, élaboration d'un budget, établissement d'un rétro planning. En ce qui concerne les festivals : travail en concertation avec les directeurs artistiques et les directeurs techniques des festivals.

Management : L'équipe technique est composée de trois régisseurs permanents, un régisseur son, une secrétaire technique, un technicien polyvalent. Recrutement des

techniciens du spectacle intermittents nécessaires aux activités y compris pour certains festivals accueillis. Organisation de l'équipe, planification, répartition des tâches et des responsabilités, circulation de l'information, conduite des réunions techniques, contrôle des plannings et des activités dans le respect du droit du travail (convention SYNDEAC), suivi des formations et des plans de carrière.

COMPÉTENCES REQUISES

- être diplômé de l'ENSATT et/ou de l'ISTS, ou de CFPTS
- avoir une expérience significative dans des fonctions similaires ;
- affirmer une réelle autonomie tout en ayant un sens aigu de l'organisation et de la gestion du personnel ;
- maîtriser les normes des ERP et les procédures de sécurité et posséder le SSIAP 1 au minimum et une habilitation électrique ;
- avoir la capacité à rechercher des solutions techniques et opérationnelles adaptées ;
- avoir des qualités relationnelles, le goût du travail en équipe, un sens de l'écoute ; des capacités de gestion du stress
- avoir une expérience de gestion technique d'un lieu de spectacle ;
- connaître les logiciels de bureautique (Word, Excel, logiciel de planification) ;
- avoir une grande disponibilité ;
- permis B obligatoire.
- Pratique d'une ou plusieurs langues étrangères appréciée.

CONDITIONS D'EMPLOI

- CDI à temps complet, période d'essai de 3 mois renouvelable 1 fois ;
- Prise de fonction souhaitée : 1er mars 2014.
- Rémunération : convention Syndec filière technique, groupe 3.
- Contraintes horaires du poste : disponibilité horaire, activité se déroulant souvent en soirée et/ou nuit, ou week-end et/ou vacances scolaires, permanence.

CANDIDATURE

Adresser lettre de motivation + CV + lettres de recommandation avant le 17 janvier 2014 à :

Monsieur le Directeur du domaine d'O
178, rue de la Carrière - 34090 Montpellier
Contact : lmolina@domaine-do-34.eu

LE DÉPARTEMENT
SOUTIEN LA CULTURE





LE THÉÂTRE DE LA VILLE
recherche

un Sous-chef Machiniste (H/F)

CDI - Service Direction technique

Missions : Sous l'autorité de la Directrice Technique et en collaboration étroite avec le Chef Machiniste, les missions du Sous-Chef Machiniste sont les suivantes : • Direction et coordination de l'équipe de machinerie lors des montages, répétitions, représentations et démontages des spectacles.

- Coordination de la régie de plateau. • Organisation de l'embauche des machinistes intermittents. • Prévion et maintenance des équipements.
- Prévion du plan de formation de l'équipe de machinerie. • Assistance technique au metteur en scène lors des répétitions des spectacles en création, dans le cadre de ses compétences. • Respect et validation des consignes de sécurité.

Compétences : • Management de l'équipe. • Compétences techniques générales en machinerie. • Travail sur plans : autocad ou équivalent. • Compétences requises en matière de sécurité. • Compréhension et dialogue avec les équipes artistiques. • Travail permanent en mode projet. • Transmission permanente des informations aux personnes concernées. • Langue anglaise maîtrisée.

Savoir-être : • Travail en équipe. • Ouverture d'esprit nécessaire pour établir un dialogue fructueux avec les équipes artistiques et techniques. • Ponctualité et rigueur dans le travail.

Environnement professionnel : • Sous l'autorité de la Directrice Technique et en collaboration étroite avec le Chef Machiniste. • En collaboration permanente avec les équipes artistiques. • En collaboration constante avec les équipes techniques différentes : de la lumière, du son et de l'habillement.

Prise de poste : 15 janvier 2014

Date limite de candidature : 15 janvier 2014

Merci d'adresser votre candidature par courrier au Théâtre de la Ville
16 quai de Gesvres 75004 Paris ou par email : slucas@theatredelaville.com

La Ville de Rennes recrute

Machiniste-Constructeur (f/h)

cadre d'emplois des Adjointes Techniques
(Titulaire ou contractuel)

Direction générale Culture - Opéra

Sous l'autorité du directeur technique et du chef machiniste et dans le cadre de l'accueil et de la production de spectacles musicaux, chorégraphiques et lyriques, vous veillez au montage, démontage et à l'exploitation des installations sur le volet « machinerie ». Vous mettez en place et utilisez les appareillages d'accroches et de levage, réalisez l'assemblage des divers éléments liés au décor. Vous travaillez en collaboration avec les équipes techniques de l'Opéra (éclairage, son, accessoires, costumes...), et veillez au bon fonctionnement des installations.

Vous participez aux productions en tournées, en ayant étudié en amont les documents liés au décor, et procédez à la définition de plans, à l'établissement des listes de matériels et moyens disponibles et à acquérir pour mener à bien ces opérations. En lien avec le chef d'atelier décor, vous pouvez être amené à construire ou réparer des décors notamment pour la partie serrurerie. Vous participez à leur stockage, rangement et entretien. Capable d'apprécier les résistances aux charges des matériaux, votre expertise dans le domaine de la serrurerie, des travaux d'usinage, cintrage et montage-assemblage est attendue.

Vous possédez une bonne connaissance des équipements théâtraux. Des connaissances en mathématiques (notions scolaires d'arithmétique), géométrie trigonométrique, mais également physique et mécanique sont indispensables à ces missions.

Ce poste implique un travail régulier les week-ends, jours fériés ainsi que de fortes amplitudes horaires.

Merci d'adresser une lettre de candidature accompagnée d'un CV actualisé, à la DGRH, Service Recrutement, CS 63126, 35031 Rennes Cedex, avant le 15/01/2014, sous la réf: I/AT machiniste/Opéra ou par mail : rh-recrutement@agglo-rennesmetropole.fr

www.metropole.rennes.fr



VIVRE EN INTELLIGENCE



172 000 habitants • 14e ville et 6e agglomération de France à 3 h en TGV de Paris • Capitale française du design • 150 000 visiteurs à la biennale du design • 1er bassin de PME-PMI de France après la Région Parisienne • 15 000 entreprises sur l'agglomération • 800 chercheurs • 23 000 étudiants • Ville verte • Parc du Pilat

L'Opéra Théâtre de Saint-Etienne, établissement municipal géré en régie directe, a pour vocation de proposer une offre lyrique, musicale, théâtrale et chorégraphique au public de l'agglomération stéphanoise et de la région Rhône-Alpes. Il dispose de 2 salles de 1200 et 300 places, de studios de répétitions, d'ateliers de décors et de costumes. Son activité en fait l'une des principales salles de la région Rhône-Alpes (160 levers de rideau pour 71 spectacles, 68 000 spectateurs par an).

Directeur administratif et financier (f/h)

Sous l'autorité de la Direction générale de l'Opéra Théâtre et membre de l'équipe de direction, il(elle) assure le pilotage budgétaire, administratif et financier de la structure en lien avec les différents services de l'établissement et de la Ville de Saint-Etienne.

Recrutement statutaire ou contractuel de catégorie A

Contrôleur de gestion (f/h)

Sous l'autorité du directeur administratif et financier de l'Opéra Théâtre, il(elle) anime le dialogue budgétaire de l'établissement. Il(elle) contribue à l'élaboration du budget tant comptable qu'analytique de l'établissement dans un souci d'optimisation des ressources. Il(elle) analyse en permanence les résultats de l'activité et propose des actions correctives. Il(elle) établit les bilans et rapports de gestion périodiques.

Recrutement statutaire ou contractuel de catégorie A

Postes à pourvoir immédiatement.

Informations complémentaires sur www.saint-etienne.fr

Contact : Monsieur Vincent Bergeot, directeur artistique et général de l'Opéra Théâtre au 04 77 47 83 48 (chimene.massacrier@saint-etienne.fr)

Saint-Etienne est Ville créative UNESCO depuis 2010 au titre du design mais également Ville d'art et d'histoire. Elle abrite notamment un opéra-théâtre, un centre dramatique national, 4 « musées de France », une scène de musiques actuelles, un réseau de médiathèques, une cinémathèque, un conservatoire à rayonnement régional, un planétarium, un centre de culture scientifique et technique, 2 cinémas d'art et d'essai ainsi que l'EPCC Cité du design.

Les candidatures (LM et CV format pdf impératif) sont à envoyer au plus tard le 21 janvier 2014 via le site internet de la ville de saint-etienne : <http://www.saint-etienne.fr/> (onglet offres d'emploi)

ville de
Saint-Etienne

rubrique recrutement

www.saint-etienne.fr

Structures de création et de diffusion

Direction

L'AVANT-SCÈNE COGNAC (16). Directeur (h/f). → Voir page 14
CENTRE CHORÉGRAPHIQUE NATIONAL DE FRANCHE-COMTÉ à Belfort (90). Directeur délégué (h/f). → Voir page 14
SOCIÉTÉ MIRABEAU pour le Grand Théâtre de Provence. Directeur adjoint (h/f). 04 42 91 69 70. www.les theatres.net

Administration / production / diffusion

MAISON DE LA CULTURE, scène nationale de Bourges. Administrateur (h/f).

→ Voir page 15

TANDEM ARRAS-DOUAI (62). Secrétaire général (h/f).

→ Voir page 16

COMPAGNIE CFB 451 à Montreuil (93). Chargé de production et diffusion (h/f). Emploi-tremplin en priorité, CDI pour le 17/02. Cand. au plus tôt en janvier.

administration@cfbenaim.com ; www.cfbenaim.com

COMPAGNIE DU CERCLE – ABBI PATRIX à Chevilly-Larue (94). Chargé d'administration (h/f).

Cand. avant le 31/01. Pour mars. www.compagnieducercle.fr

IVT, International Visual Theatre à Paris. Chargé d'administration (h/f). CDD 6 mois à pourvoir en janvier. www.ivt.fr

DEUXIÈME GROUPE D'INTERVENTION à Malakoff (92). Responsable d'administration (h/f). Cand. avant le 20/01. CDD 12 mois à pourvoir 3/03.

contact@deuxiemegroupe.org
CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL ORLÉANS LOIRET CENTRE (45). Administrateur (h/f). Cand. avant le 13/01. CDI à pourvoir en mars-avril. www.cdn-orleans.com

COMPAGNIE SUCCURSALE 101 à Reims (51). Administrateur (h/f). CDD 1 an renouvelable en CDI à pourvoir dès que possible. succursale101@gmail.com

CÉLESTE PRODUCTIONS. Responsable administratif (h/f) pour les Grandes Voix. Cand.

31/01. CDD 5 mois pour mars. jeanne.coussy@lesgrandesvoix.fr

Communication / Relations publiques

ARTS 276 / FESTIVAL AUTOMNE EN NORMANDIE ET FESTIVAL TERRES DE PAROLES.

Responsable de la communication (h/f). → Voir page 16
MIXLAB - LA BELLE ÉLECTRIQUE à Grenoble (38). Responsable du secteur de l'information et des relations publics (h/f). Cand. 19/01. communication@mixlab-grenoble.com

Technique

DOMAINE D'O. Directeur technique (h/f). → Voir page 17
THÉÂTRE DE LA VILLE.

Sous-chef Machiniste (h/f).

→ Voir page 18

MJC DE VILLEURBANNE. Régisseur technicien (h/f). Cand. 15/01. recrutement-mjcv@orange.fr

ADEM- LE FLORIDA à Agen (47). Référent technique, régisseur son. Cand. avant le 17/01. CDI à pourvoir avant avril. recrutement@le-florida.org ; www.le-florida.org

THÉÂTRE DE CHARTRES (28). Régisseur général (h/f). veronique.riale@theatrede-chartres.fr

RÉGIE DE LA MERISE ET DU GRENIER À SEL (78). Régisseur général (h/f) spécialisé en son. c.drobinski@la-merise.fr

Autres

THÉÂTRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN à Paris. Attaché commercial chargé du public (h/f). CDI. Cand. avant le 17/01. al@theatre-portestmartin.fr
PENN AR JAZZ. Responsable de la programmation et chargé de la régie (h/f). Cand. 15/01. contact@penn-ar-jazz.com

Organismes

RIF RÉSEAUX EN ÎLE-DE-FRANCE. Chargé de l'animation et communication (h/f). Cand.

ANNONCES EMPLOIS

Structures de création, structures de diffusion (tous postes administratifs et techniques), organismes culturels, fonction publique territoriale dans

La lettre du spectacle

Contactez-nous

Tél. 02 40 20 60 21

Fax 02 40 20 60 30

emploi@lalettredu spectacle.com

Sources de veilles : recruteurs, collectivités, syndicats et organisations professionnelles, Profilculture.com, presse spécialisée...

19/01. Entretiens les 27 et 28/01. franck.michaut@lerif.org

Fonction publique territoriale

MAIRIE D'AGEN pour le Théâtre municipal Ducourneau. Directeur (h/f). → Voir page 15

VILLE DE SAINT-ÉTIENNE pour son Opéra Théâtre. Directeur administratif et financier (h/f) + Contrôleur de gestion (h/f). → Voir page 18

VILLE DE RENNES. Machiniste-Constructeur (h/f). → Voir page 18

VILLE DE LIMOGES pour les centres culturels municipaux.

Directeur (h/f). → Voir ci-contre
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES à Trappes (78). aggllosqy-512817@cvmail.com ; www.saint-quentin-en-yvelines.fr

VILLE DE NOISY-LE-GRAND (93). Responsable du Service Animation et Relations Extérieures (h/f). recrutement@ville-noisylegrand.fr

RÉGION PACA. Directeur de la culture (h/f). contact@lightconsultants.eu

RÉGIE CULTURELLE RÉGIONALE PACA à Bouc-Bel-Air (13). Assistant du directeur technique (h/f). Cand. avant le 28/02.

www.laregie-paca.com

VILLE DE MONTPELLIER.

Responsable du service Manifestations Culturelles (h/f). Cand. avant le 17/01. yasmine.azza@ville-montpellier.fr



LIMOGES - 142 000 habitants
recrute selon conditions statutaires

1 DIRECTEUR POUR LES CENTRES CULTURELS MUNICIPAUX (H/F)

MISSIONS

- élaborer et mettre en oeuvre une programmation éclectique et exigeante explorant les différents champs du spectacle vivant,
- inscrire sa mission dans les enjeux de la politique culturelle conduite par la Ville de Limoges, avec le souci de rendre les propositions artistiques accessibles au plus grand nombre, d'élargir et de renouveler les publics au travers de toutes les formes de médiation,
- mettre en oeuvre une programmation de stages et ateliers en organisant une relation étroite avec la population,
- assurer l'exploitation et la gestion des cinq centres culturels en permettant, dans la limite de la programmation, l'accueil de spectacles et manifestations extérieurs
- diriger, animer et piloter les équipes
- développer et animer les partenariats institutionnels et privés

PROFIL

- Professionnel du spectacle vivant disposant d'une bonne connaissance des réseaux culturels, justifiant d'une expérience significative dans la conduite de projets culturels et/ou de direction de structures similaires, maîtrisant les aspects sociaux, budgétaires, juridiques et techniques de la fonction.
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales souhaitée.
- Capacités d'organisation et de motivation des équipes.
- Grande disponibilité

CONDITIONS

Poste à temps complet, rémunération suivant statut d'origine et expérience

RENSEIGNEMENTS : Mme Pascale MARTINOT : Tél : 05.55.45.60.33

Merci d'adresser candidature + C.V. + photo au plus tard le 15 février 2014 à M. le Maire, Hôtel de Ville, Place Léon Betoulle 87031 LIMOGES CEDEX.

PROFILATURE



Accédez aux services Pôle emploi spectacle sur
www.pole-emploi-spectacle.fr

EMPLOYEURS DU SPECTACLE : pour réussir vos recrutements, faciliter vos déclarations et gérer vos cotisations
ARTISTES ET TECHNICIENS : pour connaître vos droits, simplifier vos démarches et trouver un emploi.

MOUVEMENTS

Contactez-nous. Pour nous adresser vos informations :
mouvements@lalettreduspectacle.com

MINISTÈRE DE LA CULTURE. Irène Basilis est nommée déléguée à la danse à la Direction générale de la création artistique (DGCA).



Ancienne directrice du Syndéac, elle était conseillère culture auprès de Jean-Jack Queyranne au conseil régional Rhône-Alpes. Elle remplace

Laurent Van Kote qui se voit confier, sous la double autorité du Secrétariat général et de DGCA, une mission de conseiller en ingénierie culturelle. Par ailleurs, le journaliste et critique de théâtre Bruno Tackels remplace Yolande Padilla au département des Écoles supérieures d'art et de la recherche de la DGCA, avec un poste de chargé de mission recherche.

DRAC CORSE. François Laquière, administrateur hors classe de la Ville de Paris et ancien directeur de l'Institut français de Budapest, est nommé directeur régional des affaires culturelles de Corse, Laurent Ghilini ayant fait valoir ses droits à la retraite.



DRAC PACA. Catherine Cauche est nommée responsable du service Information-communication de la DRAC de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Elle était adjointe au chef du bureau de la gouvernance régionale à la préfecture de région PACA.

FCM. Laurent Rossi, directeur général du label Jive Epic (Sony Music), a succédé à Karim Kacel qui présidait le Fonds pour la création musicale (FCM) depuis janvier 2011.

CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL DE HAUTE-NORMANDIE. Philippe Chamaux, directeur et fondateur des Indépendances, maison d'artistes et de production à Paris, rejoint le CDN de Haute-Normandie, à la direction adjointe, auprès du directeur David Bobee.



LES INDÉPENDANCES. Après le départ de Philippe Chamaux, Colin Pitrat prend le relais à la direction des productions des Indépendances, à Paris. Il était chargé de production et de diffusion auprès de compagnies indépendantes (notamment Astrakan-Daniel Larrieu).

THÉÂTRE DE L'AGORA. François Lecour, ex-secrétaire général du Théâtre Gérard Philipe de Saint-Denis, devient directeur des relations avec le public, de la communication et de l'accueil au Théâtre de l'Agora, scène nationale d'Évry et de l'Essonne. Loïc Lejeune est chargé de communication. Alain Samylourdes, auparavant en poste au Théâtre cinéma Paul Éluard de Choisy-le-Roi (94), est régisseur général.

ORCHESTRE RÉGIONAL DE BASSE-NORMANDIE. Guillaume Lamas, administrateur général de l'Orchestre régional de Basse-Normandie, en a été nommé directeur général.



CHAÎNON / FNTAV. Benoît Barreault a quitté le CCN de Nantes pour prendre en charge, à la mi-janvier, la coordination artistique et du réseau du Chaînon/FNTAV (Fédération des nouveaux territoires des arts vivants). Il succède à Mathieu Siorat.

FRANCOS GOURMANDES. Olivier Boccon-Gibod, directeur et fondateur de Caravelle, société de production à Lyon (69), succède à Kevin Douvillez à la direction des Francos Gourmandes, festival de musique et de gastronomie tournoisienne. Florence Jeux est chargée de la programmation artistique, en plus de celle des Francofolies de la Rochelle.

LE HASARD LUDIQUE. Flavie Pezzetta rejoint le Hasard Ludique qui porte le projet de réhabilitation de l'ancienne Gare Saint-Ouen à Paris (18^e) en lieu culturel. Elle quitte ses fonctions d'animatrice de réseau au RIF, en Île-de-France.

BOB THÉÂTRE. Lorinne Florange a quitté l'administration de la compagnie AK Entrepôt pour celle du Bob Théâtre, Sophie Racineux est chargée de production et diffusion.

PARCOURS

Jérôme Poties, directeur du Quintaou

La Ville d'Anglet ouvre une nouvelle salle de spectacles le 17 janvier.

Dès le primaire, Jérôme Poties tombe dans le spectacle vivant grâce à un instituteur qui crée un club théâtre. À vingt ans, il fonde une compagnie avec trois amis, monte sur les planches tout en l'administrant. À l'occasion de tournées, la compagnie quitte son Nord d'origine. « Cette expérience m'a permis d'avoir un peu de réseau et d'acquérir de multiples compétences. Mais j'ai écouté mes parents et j'ai suivi des études "sérieuses" de marketing », se souvient Jérôme Poties. En 1998, le conseil général de Moselle le recrute pour diriger le château de Malbrouck, qui rouvre après dix ans de travaux. « Je n'avais pas l'expérience des collectivités publiques et j'ai été recruté un mois avant l'ouverture de ce lieu en régie directe. Les débuts furent "rock'n'roll", je poursuivais la définition du projet culturel alors que nous étions en intense phase d'explo-



COMÉDIE DE L'EST. Violette Relin, chargée des relations presse de la Comédie de l'Est centre dramatique national d'Alsace, en a été nommée secrétaire de direction, en remplacement de Martine Mattler qui part en retraite. Dorothée Lachmann, qui a été chargée de communication et relations publiques à l'Espace Grün de Cernay et journaliste au magazine *Poly*, remplace Violette Relin à son poste.

PETITES SCÈNES OUVERTES. Céline Luc a pris la suite de Laurence Cabrol à la coordination du réseau des Petites Scènes ouvertes, à Pantin (93). Elle est aussi chargée de production et de diffusion au sein de la compagnie chorégraphique Les Décisifs / Clara Cornil.

CENTRE CULTUREL CHARLIE CHAPLIN. Après avoir exercé des fonctions en relations publiques, programmation musicale et administration au Centre Charlie Chaplin, scène conventionnée de Vaulx-en-Velin (69), Elizabeth Vercherat y est nommée directrice, à la suite du départ en retraite de Marc Masson.

FESTIVAL LES SUDS. Marie Carbonnel prend en charge les relations presse et la communication digitale du festival Les Suds, à Arles (13) aux côtés de Florence Roumy.

SOUND SURVEYOR. Chloé Housseau (ex-Accords croisés) a rejoint, à la diffusion, Sound Surveyor, bureau de production à Neuville-sur-Oise (95).

tation.» L'accès est gratuit les trois premiers mois : 120 000 visiteurs répondent présents. Festival d'arts de la rue, théâtre à ciel ouvert, spectacles jeune public, itinérances théâtrales, résidences... Ce château fort accueille également des expositions d'Ousmane Sow ou Niki de Saint Phalle. Jérôme Poties le quitte en 2009 pour Anglet, qui recherche un chargé de mission pour son futur équipement culturel. En septembre 2010, un chapiteau de 230 places permet de créer une dynamique et un public en amont de l'ouverture de la salle de la Quintaou. La même année, Jérôme Poties succède à la directrice des affaires culturelles qui part en retraite. « C'était un peu le processus inverse que pour Malbrouck : mettre en œuvre le projet, puis une préfiguration du lieu avant son ouverture, avec désormais 800 abonnés. » **I. N. D.**